

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 428

5 mars 2011

SOMMAIRE

Actaris Capital	20501	Leggett & Platt Luxembourg S.à r.l.	20525
Aderland S.A.	20499	Lexpax S.à.r.l.	20506
Apple Juice SPF S.A.	20502	Lumension Security S.A.	20526
ARROWBRAY SECURITIES Luxembourg SA	20506	Lynch Batailley S.A. SPF	20512
Bonnac S.A.	20502	Michelin Invest Luxembourg SCS	20527
Cabinet Européen de Gestion (C.E.G.) S.A.	20505	Montefin S.A.	20503
Creola S.A.	20498	Monticello Properties	20500
DI Consoli SCI	20544	Network Technologies Participations S.à r.l.	20514
Elite Wagen S.à r.l.	20523	Noble Equities Trust Asset & Investment Management Groupe S.A.	20511
Escalette Investissements S.A., SPF	20500	Noble Equities Trust Emporium Groupe S.A.	20512
Financements Immobiliers S.A.	20508	Noble Equities Trust Financial Holdings Groupe S.A.	20512
Financière Home Invest S.A.	20536	Noble Equities Trust Resource Industries Groupe S.A.	20514
Financière Home Invest S.A.	20541	Noble Equities Trust Securities Groupe S.A.	20514
Financière Home Invest S.A.	20536	Noble Guarantee International Holdings Groupe S.A.	20514
Finstone S.à r.l.	20531	Palmeri S.A., SPF	20499
Fire Corporation S.A.	20505	Pro Fonds (Lux)	20498
Gania S.A.	20524	Reale S.A.	20498
Geduma S.A.	20517	Rhodos S.A.	20531
GE Financing (Luxembourg) S.à r.l.	20524	Riverways SA	20530
Glass Wharf S.à r.l.	20518	Ruppert Musical Instruments	20531
Hospilux S.A.	20522	Sea View Real Estate S.à.r.l.	20531
H.T.S.B., Handel-Transport und Schiffahrt Benelux A.G.	20518	Sea View Real Estate S.à.r.l.	20536
Intermediate Finance Europe II SICAR ..	20515	SHIP Luxco Holding & Cy S.C.A..	20537
International Chemical Investors S.E.	20522	SM Investissements S.A.	20501
International Transinvest S.A., SPF	20499	Teramo Holding S.A.	20502
Inter-World Resource Corporation Group S.A.	20522	Tramine Development S.A.	20504
ITT Industries Holdings S.à r.l.	20519	Valauris Investments S.A.	20500
JPL International Consulting S.à r.l.	20523	Valora Luxembourg S.à r.l.	20503
Kalma S.A.	20509	Westa Isic S.A.	20504
Kléber Luxembourg Holding S.à r.l.	20542	Wischbone S.A., SPF	20501
Kodo S.A.	20509		
Légère Hotel Luxembourg S.A.	20509		
Leggett & Platt Luxembourg Holdings S.à r.l.	20510		

Creola S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 65.349.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi *30 mars 2011* à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2010 et affectation des Résultats,
- Délibérations et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011030953/755/20.

Reale S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 53.651.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *March 24, 2011* at 3.30 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2010
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2011030954/795/15.

Pro Fonds (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 45.890.

Die Aktionäre der Pro Fonds (Lux) werden hiermit zu einer

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre eingeladen, die am *25. März 2011* um 11.00 Uhr in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers
2. Billigung der Bilanz zum 31. Dezember 2010 sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2010 abgelaufene Geschäftsjahr
3. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder
4. Wahl oder Wiederwahl des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung
5. Verwendung der Erträge
6. Verschiedenes

Die Punkte auf der Tagesordnung unterliegen keiner Anwesenheitsbedingung und die Beschlüsse werden durch die einfache Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefasst.

Aktionäre, die ihren Aktienbestand in einem Depot bei einer Bank unterhalten, werden gebeten, ihre Depotbank mit der Übersendung einer Depotbestandsbescheinigung, die bestätigt, dass die Aktien bis nach der Generalversammlung gesperrt gehalten werden, an die Gesellschaft zu beauftragen. Die Depotbestandsbescheinigung muss der Gesellschaft fünf Arbeitstage vor der Generalversammlung vorliegen.

Entsprechende Vertretungsvollmachten können bei der Domizilstelle der Pro Fonds (Lux) (DZ PRIVATBANK S.A.) unter der Telefon-Nummer 00352 / 44 903 - 4025 oder unter der Fax-Nummer 00352/44 903 - 4009 angefordert werden.
Luxemburg, im März 2011. Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2011030956/755/28.

Palmeri S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 24.436.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 25 mars 2011 à 11:30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 septembre 2010
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011030955/795/15.

International Transinvest S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 21.365.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 mars 2011 à 14:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2010
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011027061/795/15.

Aderland S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 27.556.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 14 mars 2011 à 11:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2010
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations Statutaires
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011026782/795/16.

Monticello Properties, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 50.220.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 mars 2011 à 9:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2010
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août sur les sociétés commerciales
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011030957/795/17.

Valauris Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 83.977.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 mars 2011 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2010
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un administrateur et décision à prendre quant à son remplacement
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011023782/696/18.

Escalette Investissements S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 93.807.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 17 mars 2011 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2010 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011026457/755/19.

SM Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 103.156.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi *16 mars 2011* à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes,
- Réexamen des comptes annuels au 31 décembre 2007 déposés et approuvés
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008, au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations Statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011026460/755/20.

Wischbone S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 20.543.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi *17 mars 2011* à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2010 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011026461/755/18.

Actaris Capital, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 94.006.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *15 mars 2011* à 16:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2010
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011027063/795/15.

Teramo Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 70.693.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANTICIPATED ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *March 15th, 2011* at 1.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31st, 2010
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

Messrs Shareholders are also hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

before Notary which will be held on *March 15th, 2011* at 2.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Decision to have the company dissolved
2. Decision to proceed with the company's liquidation
3. Discharge of the Directors and Auditor for the period of January 1st, 2011 until the date of the present Meeting
4. Appointment of one or several Liquidator(s) and specification of his (or their) powers.

The shareholders are advised that the resolutions on the above Extraordinary General Meeting before Notary will require a quorum of 50% of the shares issued and outstanding, and that those resolutions will be passed by a 2/3 majority of the shares present or represented and voting at the Meeting.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2011027020/795/26.

Bonnac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 86.015.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *25 mars 2011* à 17:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2010
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011027065/795/15.

Apple Juice SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 109.544.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *15 mars 2011* à 17:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2010

3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011027066/795/15.

Montefin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 47.153.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *15 mars 2011* à 13.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2010.
3. Octroi d'un tantième.
4. Affectation des résultats au 31 décembre 2010.
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
6. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2011027688/29/18.

Valora Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.

R.C.S. Luxembourg B 73.774.

Im Jahre zweitausendundelf, am ersten Februar.

Erschien vor dem unterzeichnenden Notar Edouard Delosch mit Amtssitz in 21, rue de Schwiedelbrouch, L-8806 Rambrouch (Grossherzogtum Luxemburg),

Valora Luxembourg S.à r.l., eine société à responsabilité limitée luxemburgischen Rechts, mit Sitz in 11, rue Christophe Plantin, L-2339 Luxembourg, eingetragen im Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg unter der Nummer R.C.S Luxembourg B 73.774 (die «Übernehmende Gesellschaft»),

Vertreten durch Herrn Christian Schock, directeur général der Übernehmenden Gesellschaft, wohnhaft in 5, rue Albert Kalmes, L-1310 Luxembourg,

Handelnd in seiner Eigenschaft als Bevollmächtigter der Geschäftsführung (conseil de gérance) der Übernehmenden Gesellschaft aufgrund einer Vollmacht, die ihm durch Beschluss der Geschäftsführung vom 21. Dezember 2010 erteilt wurde. Ein Auszug dieses Beschlusses wird ne varietur durch den Bevollmächtigten und den unterzeichnenden Notar unterschrieben und bleibt vorliegender Urkunde beigefügt.

Der Bevollmächtigte bittet den Notar festzustellen und zu beurkunden:

I/ dass ein gemeinsamer Verschmelzungsplan über die Verschmelzung der Übernehmenden Gesellschaft mit der Gesellschaft,

(i) MPK SHOP S.à r.l., eine société à responsabilité limitée luxemburgischen Rechts, eingetragen beim Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg unter der Nummer R.C.S. Luxembourg B 54.532 mit Sitz in 11, rue Christophe Plantin, L-2339 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg,

und der Gesellschaft

(ii) TRANSPORTS ET GARAGE PRESSE, eine société à responsabilité limitée luxemburgischen Rechts, eingetragen beim Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg unter der Nummer R.C.S. Luxembourg B 15.484 mit Sitz in 5, rue Raiffeisen, L-2411 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, beide zusammen „die Übertragenden Gesellschaften“,

der „Verschmelzungsplan“

im Beisein von dem unterzeichnenden Notar Edouard Delosch am 22. Dezember 2010 von der Übernehmenden Gesellschaft und den Übertragenden Gesellschaften unterzeichnet wurde, beurkundet durch den unterzeichnenden Notar, welcher die Gesetzesmäßigkeit des Verschmelzungsplans gemäß den Bestimmungen des Artikels 271 des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften in seiner gültigen Fassung (das „Gesetz von 1915“) bestätigte.

II/ Dass der Verschmelzungsplan im Mémorial C, Nummer 2839, vom 28. Dezember 2010 veröffentlicht wurde.

III/ Dass die Verschmelzung mit Stichtag 31. Januar 2011 zwischen den Parteien erfolgt ist unter Anwendung der Klausel 12 des Verschmelzungsplanes nach welcher „mangels Einberufung einer Generalversammlung oder Ablehnung des gemeinsamen Verschmelzungsplans durch eine Gesellschafterversammlung, die Fusion am 31. Januar 2011 zwischen den Parteien endgültig als erfolgt zu gelten hat, buchhalterisch die Operationen der übertragenden Gesellschaften für Rechnung der übernehmenden Gesellschaft auf den 1. Januar 2011 festgelegt wurde, und zwar mit den in Artikel 274 des abgeänderten Gesetzes über Handelsgesellschaften vorgesehenen Folgen“.

IV/ Dass die alleinige Gesellschafterin der Übernehmenden Gesellschaft gemäß Artikel 279 Absatz 1 b) des Gesetzes von 1915 die Möglichkeit hatte während eines Monats ab dem Tage der Veröffentlichung des Verschmelzungsplanes im Mémorial C, die in Artikel 267 Paragraph (1) a), b) und c) des Gesetzes von 1915 vorgesehenen Dokumente einzusehen und kostenlos Kopien zu erhalten.

V/ Dass keine Einberufung einer Gesellschafterversammlung im Sinne des Artikels 279 (1) c) des Gesetzes von 1915 von der alleinigen Gesellschafterin der Übernehmenden Gesellschaft beantragt worden ist.

VI/ Dass mit Wirkung der Verschmelzung die Übertragenden Gesellschaften aufgehört haben zu existieren und alle Anteile der Übertragenden Gesellschaften somit annulliert sind.

Es liegen dieser Feststellung eine Bescheinigung der Übernehmenden Gesellschaft bei, unterschrieben vom dem durch die Geschäftsführung Bevollmächtigten Herrn Christian Schock, welche bescheinigt dass die in Artikel 267 Paragraph (1) a), b) und c) des Gesetzes von 1915 vorgesehenen Dokumente am Sitz der Übernehmenden Gesellschaft zugänglich waren und dass keine Einberufung einer Generalversammlung der Übernehmenden Gesellschaft beantragt wurde, Bescheinigung welche ne varietur vom Vertreter der erschienenen Partei und vom Notar unterzeichnet wurde und dieser Urkunde beigefügt ist.

Die erschienene Partei hat folglich den unterzeichnenden Notar ersucht vorliegendes Feststellungszertifikat gemäß Artikel 273 Absatz 1 des Gesetzes von 1915 zu erstellen.

Bestätigung

Gemäß Artikel 273 Absatz 1 des Gesetzes von 1915, erklärt der unterzeichnende Notar dass die nötigen Verifizierungen, sowie die Formalitäten welche von Artikel 279 des Gesetzes von 1915 vorgesehen sind, erfolgt sind, und dass somit die Voraussetzungen des Artikels 279 des Gesetzes von 1915 erfüllt sind.

Auslagen

Die Höhe der Auslagen, Kosten, Aufwendungen und Lasten jeglicher Art, die der Gesellschaft aufgrund dieser Urkunde entstehen, werden auf ungefähr zweitausend Euro (EUR 2.000,-) geschätzt.

Woraufhin vorliegende Urkunde am eingangs erwähnten Datum von dem unterzeichnenden Notar in Luxemburg aufgenommen wurde.

Nachdem das Dokument dem Notar der nach Namen, Vornamen und Wohnort erschienenen Partei vorgelesen worden ist, hat dieselbe vorliegende urschriftliche Urkunde mit dem unterzeichnenden Notar, unterzeichnet.

Gezeichnet: C. Schock, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert le 10 février 2011. Relation: RED/2011/285. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Für gleichlautende Ausfertigung, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, den 25. Februar 2011.

Référence de publication: 2011029518/74.

(110035189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2011.

**Westa Isic S.A., Société Anonyme,
(anc. Tramine Development S.A.).**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 150.326.

L'an deux mille onze, le vingt-huitième jour de janvier.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-Sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette;
- Mademoiselle Sophie Henryon, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette; et
- Mademoiselle Claudia Rouckert, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette;

lesquels comparantes agissent en qualité de respectivement président, secrétaire et scrutateur d'une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme Tramine Development S.A., dont la dénomination a été changée en "WESTA ISIC, S.A." documentée par le notaire soussigné en date du 24 novembre 2010, ayant son siège social au 412F, route

d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.326,

Les comparantes ont requis le notaire d'acter ce qui suit:

- que par suite d'une erreur matérielle, contenue dans les deux versions anglaise et française, située à l'article 5.1, le nombre et la valeur nominale des actions ont été indiqués erronément comme étant 31.000 (trente et un mille) actions d'une valeur nominale de 1 EUR (un Euro) chacune, alors que le capital social est divisé en 310 (trois cent dix) actions d'une valeur nominale de 100 EUR (cent euros) chacune; et

- que toutes les autres dispositions figurant au dit acte du 24 novembre 2010, demeureront inchangées.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Conde, Henryon, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 7 février 2011. Relation: EAC/2011/1722. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011030003/32.

(110036101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2011.

Cabinet Européen de Gestion (C.E.G.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 64.971.

RECTIFICATIF

Il y a lieu de rectifier comme suit la deuxième ligne de l'en-tête de la publication, dans le Mémorial C n° 348 du 22 février 2011, page 16677, d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 septembre 2010 de la société Cabinet Européen de Gestion (C.E.G.) S.A.:

au lieu de: «Siège social: L-2314 Luxembourg, 29, Place de Paris.»,

lire: «Siège social: L-1025 Luxembourg, 5, rue Aldringen.»

Référence de publication: 2011030021/12.

Fire Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 113.958.

L'an deux mille dix, le sept octobre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FIRE CORPORATION S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg numéro B 113.958, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 janvier 2006, publié au Mémorial C numéro 872 du 3 mai 2006, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 8 novembre 2006, publié au Mémorial C numéro 149 du 9 février 2007.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Sophie ERK, employée privée, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Antonio FERNANDES employé privé, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Adoption de la forme nominative pour les 61.800 actions existantes de la société.

2.- Modification afférente du deuxième alinéa de l'article cinq des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'adopter la forme nominative pour les soixante et un mille huit cents (61.800) actions existantes de la société, représentatives du capital social de six cent dix-huit mille euro (618.000.- EUR).

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le deuxième alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. (Alinéa deux).** Les actions sont nominatives."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de huit cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés, connu du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ils ont tous signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: Sophie ERK, Antonio FERNANDES, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 octobre 2010. Relation: GRE/2010/3447. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 décembre 2010.

Référence de publication: 2010172961/54.

(100200753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2010.

ARROWBRAY SECURITIES Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 107.211.

—
EXTRAIT

DATA GRAPHIC S.A., société anonyme de droit luxembourgeois dont le siège est établi L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.166 informe le Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg de sa démission en date du 27 décembre 2010 de son mandat de Commissaire de la société ARROWBRAY SECURITIES LUXEMBOURG S.A., société anonyme de droit luxembourgeois immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 107.211 et dont le siège est établi L-2330 Luxembourg, 128 Boulevard de la Pétrusse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010174384/17.

(100201327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Lexpax S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 69.248.

—
In the year two thousand and ten, on the sixteenth day of December.

Before Maître Martine Schaeffer, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held the extraordinary general meeting of the sole shareholder of the company named Lexpax S.à r.l., with registered office in Luxembourg, registered with the R.C.S. Luxembourg section B number 69248.

The aforesaid company incorporated by deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on 23 March 1999, published in the Mémorial C number 462 on 17 June 1999, and the By Laws have been modified for the last time by Maître Gérard Lecuit on the 31 mai 2000 published in the Mémorial C on 15 November 2000, page 40134.

The meeting is presided by Mrs Dominique SZLACHTA, privat employee.

The chairman appointed as secretary Mrs Catherine CADET, privat employee.

The meeting elected as scrutineer Mr. Gianpiero SADDI, privat employee.

The bureau establishes the attendance sheet, that, after having been signed "ne varietur" by the sole shareholder present or represented, by the members of the bureau and the notary, will be attached to the present minutes to be submitted to the recording procedure.

The Chairman states and asks the notary to act the following:

I. according to the attendance sheet, the sole shareholder, representing the aggregate share capital subscribed, is present or represented at the present meeting, and can vote on all the points of the agenda.

II. that the present meeting has the following agenda:

1. Decision to set up a voluntary liquidation of the company;
2. Appointment of one or several liquidators and definition of their powers;
3. Miscellaneous;

The General Meeting of the sole shareholder, having approved the statements of the Chairman, and considering itself as duly constituted, has deliberated and decided unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides the anticipated dissolution of the company and to put it into liquidation with effect as on this day.

Second resolution

The meeting decides to appoint as liquidator Yellow Submarine AB, having its registered office in Sweden, registered with the Company Register of Sweden under number 556518-4511.

The liquidator has the broadest powers foreseen by articles 144-148 bis of the law on commercial companies. He may execute all acts foreseen by article 145 without the authorization of the general meeting whenever it is requested.

The liquidator is dispensed to draw up an inventory and he may refer to the books of the company.

He may, under his own liability, delegate for special operations to one or more proxy holders such capacities and for such period he may determine.

There being no further business, the meeting is terminated.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française:

L'an deux mil dix, le seize décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée Lexpax S.à r.l. ayant son siège social au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg section B numéro 69248.

Ladite société a été constituée par acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 mars 1999, publié au Mémorial C numéro 462 du 17 juin 1999, et les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit en date du 30 mai 2000 publié au Mémorial C en date du 15 Novembre 2000 à la page 40134

L'assemblée est présidée par Mme Dominique SZLACHTA, employée privée.

Le Président désigne comme secrétaire Mme Catherine CADET, employée privée.

L'assemblée désigne comme scrutateur M. Gianpiero SADDI, employé privé.

L'actionnaire unique présent ou représenté à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par ce dernier ont été portés sur une liste de présence signée par le mandataire de l'actionnaire représenté, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Restera pareillement annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée, la procuration émanant de l'actionnaire unique représenté à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite, le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que toutes les actions représentatives de l'intégralité du capital social sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Décision de la mise en liquidation volontaire de la société;
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs;
3. Divers.

L'assemblée ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote séparé et unanime les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la mise en liquidation de la société avec effet à partir de ce jour.

Deuxième résolution

A été nommé liquidateur la société «Yellow Submarine AB», ayant son siège social en Suède, inscrite au registre des sociétés en Suède sous le numéro 556518-4511.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif et apurer le passif de la société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation. Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes personnes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: D. Slachta, C. Cadet, G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 décembre 2010. Relation: LAC/2010/57936. Reçu douze euros Eur 12,-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2010.

Référence de publication: 2010173069/101.

(100201172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2010.

Financements Immobiliers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 138.752.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 21 décembre 2010 que:

- Le mandat de l'administrateur unique, Monsieur Patrick MOINET, est renouvelé jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010174539/15.

(100201305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Kalma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 72.452.

Je, soussignée,

Claudine BOULAIN

Demeurant professionnellement au 207, Route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

Née le 02/06/1971 à Moyeuve- Grande (France),

démissionne, par la présente, du mandat d'Administrateur de la société anonyme:

KALMA S.A.

ayant son siège social au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

enregistrée au R.C.S Luxembourg sous le numéro B 72.452

Date effective: le 16 décembre 2010

Fait à Luxembourg, le 13 décembre 2010.

Claudine BOULAIN.

Référence de publication: 2010174628/17.

(100201225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Kodo S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 35.536.

RECTIFICATIF

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 15 décembre 2010

Cet extrait rectificatif remplace la version déposée antérieurement le 21 décembre 2010 sous le No L100195210.

1/ Monsieur John SEIL a démissionné de son mandat d'administrateur en date de ce jour.

2/ Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2015, Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en remplacement de Monsieur John SEIL, administrateur démissionnaire.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 15 décembre 2010

Est nommé Président du conseil d'administration, Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

La durée de sa présidence sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010174632/23.

(100201540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Lègere Hotel Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 11, Zone d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 48.884.

Auszug der Beschlussfassungen der Ausserordentlichen Aktionärsversammlung vom 22. Dezember 2010

Im Rahmen der außerordentlichen Aktionärsversammlung welche am 22. Dezember 2010 abgehalten wurde, hat die Versammlung beschlossen:

- Herrn Patrick STOFFEL mit sofortiger Wirkung als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft abzurufen,
- Herrn Dr. Bernd BACH, geboren am 25. April 1968 in Mechernich (Deutschland), wohnhaft Im Brühl 6 in D- 55288 UDENHEIM, Deutschland, mit sofortiger Wirkung als drittes Verwaltungsratsmitglied bis zum Zeitpunkt der Abhaltung der nächsten ordentlichen Jahreshauptversammlung zur Genehmigung des Jahresabschlusses zum 31.12.2010 zu ernennen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxemburg, den 22. Dezember 2010.

Référence de publication: 2010174635/16.

(100201478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Leggett & Platt Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 102.128.

—
In the year two thousand and ten, on the 12th of October.

Before Maître Camille Mines, civil law notary, residing in Capellen, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

L & P Europe Finance S.C.S., a Limited Partnership (Société en Commandite Simple) organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-2449 Luxembourg, 25C boulevard Royal, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 102.615 represented by Mr. Robert W. Adriaansen by virtue of a proxy given on October 11th 2010.

The said proxy, initialed “ne varietur” by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the “Sole Shareholder”) of Leggett & Platt Luxembourg Holdings S.à r.l. a limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-2449 Luxembourg, 25C boulevard Royal, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 102.128, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, civil law notary in Luxembourg, on 28th June 2004, published in the Memorial C Recueil des Sociétés et Associations of October 13th 2004, number 1.023, page 49.083 (the “Company”). The articles of association of the Company were last modified pursuant a deed of the same civil law notary, on July 21st 2005, published in the in the Memorial C Recueil des Sociétés et Associations of January 23rd 2006, number 157, page 7.494.

The Sole Shareholder representing the entire share capital then adopts the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the date of ending of the financial year to the 31st of December instead of the 30th of November of each year.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend articles 18 and 19 of the articles of association to give them the following content:

“ **Art. 18.** The Company’s financial year begins on January first and ends on December 31st of each year.

Art. 19. Each year, as of the date of closing of the financial year, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the director(s) toward the company.

At the same time the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of the shareholders together with the balance sheet.”

Third resolution

The Sole Shareholder resolves as a transitory measure that the financial year started on December 1st 2010 will end on December 31st 2010.

The fees, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to approximately EUR 1.200,

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

On the day named at the beginning of this document.

The document having being read to the proxy holder, said person signed with us the notary the present original deed, in faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Capellen.

Suit la version française du texte qui précède:

L’an deux mille dix, le douze octobre.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

A comparu

L & P Europe Finance SCS, une société en commandite simple organisée et existant suivant les lois du Grand Duché de Luxembourg dont le siège social est situé à L-2449 Luxembourg, 25C boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 102.615, représentée par M. Robert W. Adriaansen en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 11 octobre 2010.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

La comparante est l'actionnaire unique («Actionnaire Unique») de Leggett & Platt Luxembourg Finance Company S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social à L2449 Luxembourg, 25C boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 102.128, constituée suivant acte reçu par Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 juin 2004, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et des Associations de 2004, n° 1.023, page 49.083 («la Société»), et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le même notaire en date du 21 juillet 2005, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et des Associations du 23 janvier 2006, n°157, page 7.494.

L'Actionnaire Unique représentant l'ensemble du capital social a adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Actionnaire Unique décide de changer la date de clôture de l'exercice social pour la porter au 31 décembre au lieu du 30 novembre de chaque année.

Deuxième résolution

L'Actionnaire Unique décide de modifier les articles 18 et 19 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

« **Art. 18.** L'exercice social de la société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 19. Chaque année, à la date de clôture de l'exercice social, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous les engagements, ainsi que les dettes des gérants envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte des profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée générale des associés ensemble avec le bilan.»

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique décide, à titre de disposition transitoire, que l'exercice social ayant débuté le 1^{er} décembre 2010, se terminera le 31 décembre 2010.

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société ou être mis à sa charge suite au présent acte est estimé approximativement à EUR 1.200,

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en langue française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. W. ADRIAANSEN, C. MINES.

Enregistré à Capellen, le 14 octobre 2010. Relation: CAP/2010/3611. Reçu soixante-quinze euros. 75,-€

Le Receveur (signé): I. Neu.

POUR COPIE CONFORME,

Capellen, le 22 octobre 2010.

Référence de publication: 2010174639/93.

(100201441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Noble Equities Trust Asset & Investment Management Groupe S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 67.088.

E+FIDUCIAIRE SARL déclare ne pas renouveler la convention de domiciliation à l'adresse

52, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg avec la société

NOBLE EQUITIES TRUST ASSET & INVESTMENT MANAGEMENT GROUPE S.A., B67088

Avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Référence de publication: 2010174714/10.

(100201317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Noble Equities Trust Emporium Groupe S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 76.094.

E+ FIDUCIAIRE SARL déclare ne pas renouveler la convention de domiciliation à l'adresse

52, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg avec la société

NOBLE EQUITIES TRUST EMPORIUM GROUPE S.A., B76094

Avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Référence de publication: 2010174715/10.

(100201318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Noble Equities Trust Financial Holdings Groupe S.A., Société Anonyme Holding.

R.C.S. Luxembourg B 66.933.

E+ FIDUCIAIRE SARL déclare ne pas renouveler la convention de domiciliation à l'adresse

52, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg avec la société

NOBLE EQUITIES TRUST FINANCIAL HOLDINGS GROUPE S.A., B66933

Avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Référence de publication: 2010174716/10.

(100201319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Lynch Batailley S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 38.528.

L'an deux mil dix, le sept décembre.

Pardevant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "LYNCH BATAILLEY", une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 11b, Boulevard Joseph II, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 38528,

constituée suivant acte reçu par Maître André SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Luxembourg le 31 octobre 1991, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 110 du 13 mars 1993.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 14 heures 40 sous la présidence de Madame Cristina Floroiu, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente nomme comme secrétaire Madame Myriam Thommes, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Estelle Matera, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Renonciation au statut fiscal de société holding au sens de la loi du 31 juillet 1929 et modification des statuts en vue d'une société de gestion de patrimoine familial et modification des articles 1^{er}, 2 et 13.

2. Transfert du siège social; démission des administrateurs et du commissaire aux comptes.

3. Nominations statutaires;

4. Nomination du Président du conseil d'administration;

5. Divers.

II./ Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire.

III./ Que les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

IV./ Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

V./ Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur l'objet porté à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de renoncer au statut fiscal de société holding au sens de la loi du 31 juillet 1929 et modifie en conséquence l'article 2 des statuts en vue d'une société de gestion de patrimoine familial, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 2.** La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'instruments financiers tels que définis par la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et le réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société ne pourra pas exercer d'activité commerciale, n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

La société ne pourra pas détenir des droits de propriété intellectuelle.

D'une manière générale, la société pourra prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle estime utile à l'accomplissement, au développement de son objet social et à la sauvegarde de ses droits, à condition qu'elle ne s'immisce pas dans la gestion des participations qu'elle détient, en restant toujours cependant, dans les limites de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial, ci-après définie sous le terme «Loi SPF».

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts est modifié de la façon suivante:

« **Art. 1^{er}. (première phrase).** Il existe une société anonyme de gestion de patrimoine familial sous la dénomination de LYNCH BATAILLEY S.A. SPF

Troisième résolution

L'assemblée modifie l'article 13 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 13.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 11 mai 2007 sur les sociétés de gestion de patrimoine familial ainsi que leurs modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de son adresse actuelle vers 1, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg.

Cinquième résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes actuels et leur accorde pleine décharge pour leurs mandats.

Sixième résolution

L'assemblée nomme comme nouveaux administrateurs de la société jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2016 Monsieur Jean WAGENER, docteur en droit, né le 14 décembre 1938 à Luxembourg, demeurant à 10A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Monsieur Donald VENKATAPEN, maître en droit, né le 26 mars 1975 à Strasbourg (France), demeurant à 10A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg et Madame Patricia LAMOULINE épouse DELAISSE, employée privée, née le 4 mars 1963 à Longlier (Belgique), demeurant à 10A, boulevard de la Foire, L1528 Luxembourg.

Monsieur Jean WAGENER est élu à la fonction de Président du Conseil d'administration.

Septième résolution

L'assemblée nomme comme nouveau commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2016 Monsieur Henri VAN SCHINGEN, né le 1^{er} octobre 1948 à Beauraing (Belgique), demeurant à 176A, rue de Beauraing, B-6920 Wellin.

Déclaration des comparants

Les comparants déclarent au nom et pour compte du bénéficiaire économique que l'avoir social de la société ne provient pas d'activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge s'élève approximativement à 1.350 EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. FLOROIU; M. THOMMES; E. MATERA, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 décembre 2010. Relation: LAC/2010/54783. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 28 décembre 2010.

Référence de publication: 2010174662/98.

(100201363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Noble Equities Trust Resource Industries Groupe S.A., Société Anonyme Holding.

R.C.S. Luxembourg B 66.295.

E+ FIDUCIAIRE SARL déclare ne pas renouveler la convention de domiciliation à l'adresse

52, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg avec la société

NOBLE EQUITIES TRUST RESOURCE INDUSTRIES GROUPE S.A., B66295

Avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Référence de publication: 2010174717/10.

(100201320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Noble Equities Trust Securities Groupe S.A., Société Anonyme Holding.

R.C.S. Luxembourg B 67.087.

E+ FIDUCIAIRE SARL déclare ne pas renouveler la convention de domiciliation à l'adresse

52, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg avec la société

NOBLE EQUITIES TRUST SECURITIES GROUPE S.A., B67087

Avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Référence de publication: 2010174718/10.

(100201321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Noble Guarantee International Holdings Groupe S.A., Société Anonyme Holding.

R.C.S. Luxembourg B 66.934.

E+ FIDUCIAIRE SARL déclare ne pas renouveler la convention de domiciliation à l'adresse

52, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg avec la société

NOBLE GUARANTEE INTERNATIONAL HOLDINGS GROUPE S.A., B66934

Avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Référence de publication: 2010174719/10.

(100201322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Network Technologies Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 93.699.

EXTRAIT

Cession de parts sociales

En vertu d'une convention de cession de parts sociales passée sous seing privé en date du 30 novembre 2010, la société POCATELLO INVEST INC., établie et ayant son siège social à PO Box 3152, Road Town, Tortola, BVI, IBC No. 569014,

a cédé 325 (trois cent vingt-cinq) parts sociales qu'elle détenait dans la Société, à Monsieur François RICHAUME, né le 29 juillet 1965 à Nancy (France), demeurant Yoff Ranhrar, lot 07 B.P. 8704 Dakar (Sénégal).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 décembre 2010.

Référence de publication: 2010174712/16.

(100201608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

IFE II, Intermediate Finance Europe II SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 109.432.

In the year two thousand ten, on the twenty-sixth day of November.

Before Maître Paul DECKER, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr. Nicolas GAUZÈS, lawyer, residing in Luxembourg,

acting in his capacity as special attorney in fact of the board of directors of IFE Gestion, a société anonyme, having its registered office at 283 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, incorporated on 7 July 2005 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, number 1392 of 15 December 2005 and registered with the Luxembourg "Registre de Commerce et des Sociétés" under number B109767, whose articles of associations have been amended for the last time on 21st October 2009 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, number 2264 of 19th November 2009 (the "Manager"),

acting itself in its capacity as sole manager of INTERMEDIATE FINANCE EUROPE II SICAR, in abbreviate IFE II, a société en commandite par actions SICAR, having its registered office at 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, incorporated on 7 July 2005 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, n°792 of 8 August 2005 and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under number B-109.432, whose articles of associations have been amended for the last time on 21 April 2010 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, n°1356 of 1 July 2010 (the "Company"),

by virtue of the authority conferred to him by resolutions adopted by the board of directors of the Company on 2nd November 2010, a copy of which resolutions by the board of directors, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in his said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. That the issued share capital of the Company is presently set at one hundred eleven million five hundred thirty thousand two hundred euro (EUR 111,530,200.-) divided into one million one hundred eleven thousand and one (1,111,001) class A shares (the "Class A Shares"), four thousand three hundred (4,300) class B shares (the "Class B Shares"), which Class A Shares and Class B Shares are held by the limited partners in representation of a limited partnership interest in the Company, and one (1) Class C share (the "Class C Share"), which is held by the unlimited partner, in representation of its unlimited partnership interest in the Company (collectively the "Shares"), each Share having a nominal value of one hundred (100) euro.

II. That pursuant to Article 5 of the Company's articles of association, the authorised capital of the Company has been set at two hundred million five hundred thousand and one hundred Euro (EUR 200,500,100.-) divided into two million (2,000,000) Class A Shares, five thousand (5,000) Class B Shares and one (1) Class C Share, with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) each.

III. That the board of directors of the Manager, in its meeting of 2nd November 2010 and in accordance with the authority conferred on it pursuant to Article 5 of the Company's articles of association, has decided to issue seven hundred (700) new Class B Shares and to cancel the preferential subscription rights of the Company's existing shareholders to subscribe for the new shares.

IV. That the board of directors of the Manager confirmed on 2nd November 2010 that an amount of seventy thousand euro (EUR 70,000.-) corresponding to the payment of the nominal value of the seven hundred (700) new Class B Shares, each share with a nominal value one hundred euro (EUR 100.-), to be issued, has been received and is at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments, and resolved to increase the share capital of the Company by an amount of seventy thousand euro (EUR 70,000.-) by the issuance of seven hundred (700) new Class B Shares.

V. That as a consequence of the above mentioned issuance of shares, paragraph one of Article 5 of the Articles of Association is therefore amended and shall read as follows:

" **Art. 5.** The issued share capital of the Company is set at one hundred eleven million six hundred thousand two hundred euro (EUR 111,600,200.-) divided into one million one hundred eleven thousand and one (1,111,001) class A

shares (the "Class A Shares"), five thousand (5,000) class B shares (the "Class B Shares"), which Class A Shares and Class B Shares shall be held by the limited partners in representation of a limited partnership interest in the Company, and one (1) Class C share (the "Class C Share"), which shall be held by the unlimited partner, in representation of its unlimited partnership interest in the Company (collectively the "Shares"), each Share having a nominal value of one hundred (100) euro."

Declaration of the affiant

The affiant declares in the name and on behalf of the beneficial owner that the company's assets do not originate from any activities constituting an infraction under articles 506-1 of the Criminal Code or article 8-1 of the law of 19th February 1973 concerning the sale of medicinal substances and the fight against drug addiction (money laundering) or an act of terrorism as defined in article 135-5 of the Criminal Code (financing of terrorism).

Expenses

The company was incorporated under the law regarding the investment companies in risk capital of June 15th, 2004, as amended and the expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing person, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-six novembre,

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

Maître Nicolas GAUZÈS, avocat, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de IFE Gestion, une société anonyme ayant son siège social 283 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, constituée le 7 juillet 2005 suivant acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C n° 1392 du 15 décembre 2005, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-109.767, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois à la date du 21 octobre 2009 suivant acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, n°2264 du 19 novembre 2009 (le «Gérant»),

agissant elle-même en sa qualité de gérant unique de INTERMEDIATE FINANCE EUROPE II SICAR, en abrégé IFE II, une société en commandite par actions SICAR ayant son siège social 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, constituée le 7 juillet 2005 suivant acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, n°792 du 8 août 2005 et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B109.432, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois à la date du 21 avril 2010 suivant acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, n°1356 du 1 juillet 2010 (la «Société»),

en vertu du pouvoir qui lui a été conféré par résolutions adoptées par le conseil d'administration du Gérant en date du 2 novembre 2010, une copie desdites résolutions du conseil d'administration, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Lequel comparant, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I. Que le capital social de la société s'élève actuellement à cent onze millions cinq cent trente mille deux cents euros (EUR 111.530.200,-) divisé en un million cent onze mille une (1.111.001) actions de catégorie A (les «Actions de Catégorie A»), quatre mille trois cents (4.300) actions de catégorie B (les «Actions de Catégorie B»), lesquelles Actions de Catégorie A et de Catégorie B sont détenues par les Associés Commanditaires en représentation de leur participation limitée dans la Société et une (1) action de catégorie C (l'«Action de Catégorie C»), qui est détenue par l'Associé Commandité en représentation de sa participation illimitée dans la Société, (collectivement les «Actions»), chaque action ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-).

II. Qu'en vertu de l'article 5 des statuts de la société, le capital autorisé de la société a été fixé à deux cent millions cinq cent mille cent euros (EUR 200.500.100,-), divisé en deux millions (2.000.000,-) Actions de Catégorie A, cinq mille (5.000,-) Actions de Catégorie B et une (1) Action de Catégorie C, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

III. Que le conseil d'administration du gérant, lors de sa réunion du 2 novembre 2010 et conformément au pouvoir qui lui a été conféré en vertu de l'article 5 des statuts de la Société, a décidé d'émettre sept cents (700) nouvelles Actions de Catégorie B et d'annuler le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants de la Société.

IV. Que le conseil d'administration du Gérant a confirmé le 2 novembre 2010 qu'un montant de soixante-dix mille euros (EUR 70.000,-) correspondant à une libération de la valeur nominale des sept cents (700) nouvelles Actions de Catégorie B, chacune ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-), à émettre, a été reçu par la Société et est à la libre disposition de la Société, comme prouvé au notaire instrumentant par présentation des documents concernant lesdits paiements, et a décidé d'augmenter le capital de la Société d'un montant de soixante-dix mille euros (EUR 70.000,-) par l'émission de sept cents (700) nouvelles Actions de Catégorie B.

V. Qu'en conséquence de l'émission d'actions mentionnée ci-dessus le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital souscrit de la Société est fixé à cent onze millions six cent mille deux cents euros (EUR 111.600.200,-) divisé en un million cent onze mille une (1.111.001) actions de catégorie A (les «Actions de Catégorie A»), cinq mille (5.000) actions de catégorie B (les «Actions de Catégorie B»), lesquelles Actions de Catégorie A et de Catégorie B seront détenues par les Associés Commanditaires en représentation de leur participation limitée dans la Société et une (1) action de catégorie C (l'«Action de Catégorie C»), qui sera détenue par l'Associé Commandité en représentation de sa participation illimitée dans la Société, (collectivement les «Actions»), chaque action ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-).»

Déclaration du comparant

Le comparant déclare au nom et pour compte du bénéficiaire réel que l'avoir social de la société à transformer ne constitue pas un produit d'activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Frais

La société est soumise à la loi modifiée du 15 juin 2004 relative à la Société d'investissement en capital à risque (SICAR) et les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille quatre cents euros (EUR 1.400,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N.GAUZES, P.DECKER

Enregistré à Luxembourg A.C., le 01 décembre 2010. Relation: LAC/2010/53184. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.

Référence de publication: 2010174601/143.

(100201758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Geduma S.A., Société Anonyme de Titrison.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 111.371.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 17 décembre 2010

1. Monsieur John SEIL a démissionné de son mandat d'administrateur en date de ce jour.
2. Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011:
 - Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,
 - Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en remplacement de Monsieur John SEIL, administrateur démissionnaire

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 17 décembre 2010

Est nommé Président du conseil d'administration, Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

La durée de sa présidence sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles.

Luxembourg, le 17 décembre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010174565/23.

(100201533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Glass Wharf S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 157.300.

1. CADOGAN INVESTMENTS S.A., a public limited liability company (société anonyme), under Luxembourg Law, having its registered office at 22, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under number B 124.671,

2. GLENN ARROW II PROPERTIES S.A R.L., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), under Luxembourg Law, having its registered office at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under number B 148.675,

Pursuant to a share purchase agreement dated 24 December 2010, five hundred (500) shares of the Company issued and outstanding as of the date of the agreement, have been transferred from CADOGAN INVESTMENTS S.A. to GLENN ARROW II PROPERTIES S.A R.L.

Consequently, GLENN ARROW II PROPERTIES S.A.R.L. becomes the sole shareholder of the company.

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

1. CADOGAN INVESTMENTS S.A., une société anonyme, sous la Loi Luxembourgeoise, ayant son siège social au 22 rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.671,

2. GLENN ARROW II PROPERTIES S.A R.L., une société à responsabilité limitée, sous la Loi Luxembourgeoise, ayant son siège social au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.675,

Conformément à un contrat de cession de parts daté du 24 décembre 2010, cinq cents (500) parts sociales de la Société, émises et en circulation à la date du contrat, ont été transférées par CADOGAN INVESTMENTS S.A. à la société GLENN ARROW II PROPERTIES S.A R.L.

Par conséquent, la société GLENN ARROW II PROPERTIES S.A.R.L. est devenue l'associé unique de la société.

Référence de publication: 2010174573/29.

(100201462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

H.T.S.B., Handel-Transport und Schifffahrt Benelux A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-8360 Goetzingen, 3B, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 64.834.

L'an deux mil dix, le dix-sept décembre,

Pardevant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen,

Ont comparu:

1. Monsieur Peter VAN DEN OEVER, directeur, demeurant à B3680 Neeroeteren, Rotermerlaan, 3, Bus 1, et

2. Monsieur Robertus Johannes Franciscus Jozefus ZIMMERMAN, directeur de sociétés, demeurant à NL-3063 GG Rotterdam, 's Lands Werf 253,

tous deux ici représentés par Madame Véronique BARATON, employée privée, demeurant à Garnich, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle après avoir été signée ne varietur par le notaire et la comparante, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera enregistrée.

Après avoir constaté qu'ensemble les mandants de la comparante possèdent toutes les 700 actions de la société V.D.O. MARITIEM A.G. ayant son siège à L-2146 Luxembourg, 63, rue de Merl, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 69.039, constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 22 mars 1999, publié au Mémorial C numéro 428 du 09 juin 1999,

et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'une assemblée générale extraordinaire actée par Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 18 août 2004, publiée au Mémorial C numéro 1156 du 16 novembre 2004,

et après avoir renoncé à toute forme supplémentaire de convocation, la comparante, es-qualité qu'elle agit, s'est constituée au nom de ses mandants en assemblée générale extraordinaire et a requis le notaire d'acter comme suit la résolution suivante:

Siège social:

Le siège de la société est transféré à L-8360 Goetzingen, 3b, rue des Champs, de sorte que la première phrase de l'article 3 des statuts sera désormais libellé comme suit:

«Der Sitz der Gesellschaft ist Goetzingen»

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite à la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et résidence, ladite comparante a signé ensemble avec Nous notaire la présente minute.

Signé: V. Baraton, C. Mines.

POUR COPIE CONFORME,

Capellen, le 24 décembre 2010.

Référence de publication: 2010174577/36.

(100201295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

ITT Industries Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 77.533.

In the year two thousand and ten, on the fourteenth day of December.

Before Maître Paul DECKER, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ITT INDUSTRIES S.à r.l., a private limited company (société à responsabilité limitée) organised under the laws of Luxembourg having its registered office at 9, Parc d'Activité Syrdall, L5365 Munsbach, incorporated and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 85519 (the Sole Shareholder),

represented by Ms. Danielle Kolbach, attorney-at-law, residing in Luxembourg, pursuant to a power of attorney given in on December 14th 2010, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party, and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed,

for the extraordinary general meeting of the sole shareholder (the Meeting) of ITT INDUSTRIES HOLDINGS S.à r.l., a société à responsabilité limitée (limited liability company) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 77533, having a share capital of EUR 100.000.- and having its registered office at 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach (the Company),

The Sole Shareholder requests the notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all 4,000 (four thousand) ordinary shares having a par value of EUR 25.- (twenty-five Euro) per share representing the entire subscribed share capital of the Company amounting to EUR 100,000.- (one hundred thousand Euro).

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Capital increase of the Company by an amount of EUR 25,000 (twenty-five thousand euro) and issue of 1,000 (one thousand) new shares having a par value of EUR 25 (twenty-five Euro) each (the Shares).

2. Subscription to and payment of the share capital increase specified under 1. above and payment of an issue premium to be allocated to the premium reserve of the Company by ITT Industries S.à r.l.

3. Payment of the capital increase by contribution in kind of the membership interest in Nova Analytics Europe LLC ("NAE") as well as the intercompany receivable ITT Industries S.à r.l. holds against NAE of an aggregate value of EUR 280,543,292.

4. Amendment of article 4 of the articles of association.

III. The Sole Shareholder passed the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 25,000.- (twenty-five thousand Euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 100,000.- (one hundred thousand Euro) represented by 4,000 (four thousand) ordinary shares having a par value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each to EUR 125,000.- (one hundred twenty-five thousand euro) and to issue 1,000 (one thousand) new shares, having a nominal value of each EUR 25.- (twenty-five Euro) and to accept their subscription and full payment as follows:

Subscription - Payment

A. The Sole Shareholder here represented by Ms Danielle Kolbach, prenamed, as mentioned before;

declares to (i) subscribe to the 1,000 (one thousand) new shares to be issued as per the resolution above and (ii) to fully pay them up by a contribution in kind consisting of the membership in Nova Analytics Europe LLC a limited liability company disregarded for US federal income tax purposes organized and existing under the laws of the State of Delaware, with registered office at 600 Unicorn Park Drive, Woburn, MA 01801, USA and executive offices at Dr. Karl-Slevogt Strasse 1, 82362 Weilhelm, Germany, as well as the intercompany receivable ITT International S.à.r.l. holds against NAE, together with all rights and duties, in particular the right to receive profits including those of the current business year and all profits not yet distributed as of today, having an aggregate value of EUR 280,543,292.

B. The contributions made to the Company by the Sole Shareholder, is to be recorded at fair market value which amount to EUR 280,543,292 (two hundred and eighty million five hundred and forty-three thousand two hundred and ninety-two euro) as it results from the valuation certificate as of December 14, 2010 (the Certificate) attached hereto) and to be allocated as follows:

1) EUR 25,000.- (twenty-five thousand Euro) to the nominal share capital of the Company; and

2) the balance is to be allocated to the premium reserve of the Company; it being noted that the contribution shall be accounted for at fair market value and it being further noted that any value adaptation, for any accounting or tax reasons generally whatsoever in Luxembourg or abroad, of the fair market value of the contribution shall be effectuated by way of increase or decrease (as the case may be) of the issue premium in which case a corresponding premium adaptation of the premium reserve shall be made.

The Certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

As a result of the above, the shareholding in the Company is as of now as follows:

- ITT INDUSTRIES S.a r.l. 5,000 shares

Second resolution

As a consequence of the first resolution, article 4 of the Articles of Association of the Company is amended and will henceforth read as follows:

Art. 4. "The Company's subscribed and fully paid share capital is set at EUR 125,000. (one hundred twenty-five thousand Euros) represented by 5,000 (four thousand four hundred) shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) per share.

The subscribed share capital may be changed at any time by decision of the single shareholder or, as the case may be, by decision of the shareholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments of the Articles."

Estimate of costs

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately EUR 6,400.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a German version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the German texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed, was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, said proxy holder signed together with us, the notary, the present original deed.

Folgt die deutsche Übersetzung verstehenden Textes:

Im Jahre zweitausend zehn, am vierzehnten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul DECKER, mit Amtssitz in Luxemburg (Großherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

ITT INDUSTRIES S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) luxemburgischen Rechtes mit Gesellschaftssitz 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach und eingetragen beim Luxemburger Gesellschafts- und Handelsregister unter der Nummer B 85.519, (der Alleinige Gesellschafter)

hier vertreten durch Frau Danielle Kolbach, Anwältin, wohnhaft in Luxemburg, auf Grund einer Vollmacht ausgestellt am 14. Dezember 2010.

Die Vollmacht nach der Unterzeichnung *ne varietur* durch den Vollmachtsnehmer und den unterzeichneten Notar bleibt dieser Urkunde als Anlage beigegeben um mit dieser Urkunde einregistriert zu werden.

Zu einer außerordentlichen Generalversammlung des Alleinigen Gesellschafters (die Versammlung) der Gesellschaft ITT INDUSTRIES HOLDINGS S.à r.l., (die Gesellschaft), eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) luxemburgischen Rechtes, mit einem Gesellschaftskapital von EUR 100.000,-, eingetragen beim Luxem-

burger Gesell Schafts- und Handelsregister unter der Nummer B 77533, mit Gesellschaftssitz 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach;

Der Alleinige Gesellschafter, vertreten wie vorerwähnt, ersucht den amtierenden Notar, Folgendes zu beurkunden:

I. Der Alleinige Gesellschafter hält alle 4.000 (viertausend) Anteile mit einem Nennwert von je EUR 25,- (fünfundzwanzig Euro) welche ein Gesamtkapital von EUR 100.000,- (hundert tausend Euro) darstellen.

II. Die Tagesordnung der Generalversammlung ist folgende:

1. Aufstockung des Gesellschaftskapitals um EUR 25.000 (fünfundzwanzig tausend Euro) und Ausgabe von 1.000 (tausend) neuen Anteilen (die Anteile) mit einem Nennwert von EUR 25,- (fünfundzwanzig) per Anteil.

2. Zeichnung der Kapitalerhöhung und Einzahlung der Kapitalaufstockung wie unter 1. vorhergehend beschrieben und Zahlung des Rücklageagios durch den Alleinigen Gesellschafter.

3. Zahlung der Gesellschaftskapitalerhöhung mittels einer Sacheinlage von des Anteils in Nova Analytics Europe LLC („NAE“) sowie der Forderung welche ITT Industries S.à.r.l. gegenüber der NAE hat, im globalen Wert von EUR 280.543.292.

4. Änderung des vierten Artikels der Satzung der Gesellschaft

III. Der Alleinige Gesellschafter, wie vorerwähnt vertreten, fasst folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Alleinige Gesellschafter beschließt das Gesellschaftskapital um EUR 25.000, (fünfundzwanzig tausend Euro) von EUR 100.000,- (hunderttausend Euro) und eingeteilt in 4.000 (viertausend) Anteile mit einem Nennwert von je EUR 25,- (fünfundzwanzig Euro) auf 125.000,- (einhundertfünfundzwanzig tausend Euro) durch Ausgabe von 1.000 (tausend) neuen Anteilen mit einem Nennwert von je EUR 25,- (fünfundzwanzig Euro) zu erhöhen und die Zeichnung und Zahlung der Anteile wie folgt anzunehmen:

Zeichnung - Einzahlung

A. Der Alleinige Gesellschafter, hier vertreten durch Frau Danielle Kolbach, vorgenannt, wie eingangs beschrieben, erklärt, dass diese (i) 1.000 (tausend) Anteile, die gemäß dem vorhergehenden Beschluss ausgegeben wurden, zeichnet, und (ii) diese voll einzuzahlen durch eine Sacheinlage bestehend aus einer Sacheinlagen des Anteils an Nova Analytics Europe LLC, eine Gesellschaft nach Rechtes des Staates Delaware, mit Gesellschaftssitz in eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung welche für Zwecke der föderalen Einkommensteuer der USA als „disregarded“ welche nach Rechtes des Staates Delaware besteht und organisiert ist, mit Gesellschaftssitz in 600 Unicorn Park Drive, Woburn, MA 01801, USA und mit ausführendem Büro in Dr. Karl-Slevogt Straße 1, 82362 Weilhelm, Deutschland sowie der Forderung welche die ITT Industries S.à.r.l. gegenüber der NAE hält, zusammen mit allen Rechten und Pflichten, insbesondere dem Gewinnbezugsrecht auch für das laufende Geschäftsjahr sowie dem Recht auf alle am heutigen Tage noch nicht ausgeschütteten Gewinne, welche einen Gesamtwert von EUR 280.543.292.

B. Der Einlage in die Gesellschaft wird zu ihrem fairen Marktwert bewertet, welcher EUR 280.543.292,- (zweihundertachtzig Millionen fünfhundert dreiundvierzig tausend zwei hundert zweiundneunzig Euro) beträgt (so wie es aus dem Bewertungszertifikat vom 14. Dezember 2010 (dem Zertifikat), welches beigebogen, hervorgeht) und welcher wie folgt zugeteilt wird:

(i) ein Betrag von EUR 25.000,- (fünfundzwanzig tausend Euro) wird dem nominalen Gesellschaftskapital zufließen, und

(ii) der Restbetrag wird der Agiorücklage der Gesellschaft zugewiesen; wobei zu beachten ist, dass die Einlage in den Büchern der Gesellschaft zum fairen Marktwert auszuweisen ist; und wobei ferner zu beachten ist, dass jede Wertanpassungen des fairen Marktpreises der Einlage aus Rechnungslegung- oder Steuergründen in Luxemburg oder anderswo durch Erhöhung oder Herabsetzung (je nachdem, was zutrifft) des Ausgabeagios unter Vornahme der entsprechenden Agioangleichung der Agiorücklage erfolgen muss.

Ein Kopie jeweils der obengenannten Zertifikats bleibt nach der ne varietur Unterzeichnung des Bevollmächtigten der erschienenen Parteien und des unterzeichnenden Notars der gegenwärtigen Urkunde beigebogen um mit dieser einregistriert zu werden.

Als Folge obiger Beschlüsse, bestätigt die Versammlung dass sich die Anteile an der Gesellschaft wie folgt verteilen:

- ITT INDUSTRIES S.a r.l. 5.000 Anteile

Zweiter Beschluss

Es folgt aus dem ersten Beschluss, dass Artikel 4 der Gesellschaftssatzung abgeändert wird und künftig wie folgt zu lesen ist:

Art. 4. "Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt EUR 125.000,- (einhundert fünfundzwanzig tausend Euro) und ist eingeteilt in 5.000 (fünftausend) Anteile mit einem Nennwert von je EUR 25,- (fünfundzwanzig Euro).

Das gezeichnete Kapital kann durch Beschluss des alleinigen Gesellschafters beziehungsweise durch Beschluss der Gesellschafterversammlung nach Maßgabe der für Satzungsänderungen vorgeschriebenen Beschlussfassung geändert werden."

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft im Zusammenhang mit vorliegender Urkunde zu Lasten gehen, belaufen sich ungefähr auf 6.400,- EUR.

Der unterzeichnende Notar, der die englische Sprache versteht und spricht, erklärt hiermit, dass die vorliegende Urkunde auf Verlangen der erschienenen Parteien in englischer Sprache, gefolgt von der deutschen Sprache, aufgesetzt wird, und dass auf Verlangen derselben erschienenen Parteien bei Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, die englische Fassung maßgebend ist.

Worüber Urkunde, aufgenommen wurde in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Generalversammlung, hat der Vertreter der erschienenen Parteien mit uns Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: D. KOLBACH, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 décembre 2010. Relation: LAC/2010/56282. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Für gleichlautende Ausfertigung, Erteilt an das Handels und Gesellschaftsregister in Luxemburg

Luxemburg, den 29. Dezember 2010.

Référence de publication: 2010174617/163.

(100201394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Hospilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5324 Contern, 1, rue des Chaux.

R.C.S. Luxembourg B 21.022.

Lors de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 10 décembre 2010, les décisions suivantes ont été prises:

- La démission de Fiduciaire Continentale S.A. comme réviseur d'entreprise est acceptée.
- Est nommé comme réviseur d'entreprise agréé jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2010, Fidewa Audit SA, ayant son siège à 43, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, RCS Luxembourg B 155 324.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010174596/15.

(100201438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Inter-World Resource Corporation Groupe S.A., Société Anonyme Holding.

R.C.S. Luxembourg B 76.091.

E+ FIDUCIAIRE SARL déclare ne pas renouveler la convention de domiciliation à l'adresse 52, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg avec la société

INTER-WORLD RESOURCE CORPORATION GROUPE S.A.

Avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Référence de publication: 2010174612/10.

(100201629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

International Chemical Investors S.E., Société Européenne.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 105.416.

Auszug aus dem Protokoll der Gesellschafterversammlung vom 13. Oktober 2010

Bestellung des Rechnungsprüfers für den Einzelabschluss 2009

Die Gesellschafterversammlung genehmigt die Bestellung von PricewaterhouseCooper, RC Luxembourg B 65 477, 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, als Rechnungsprüfer für das Wirtschaftsjahr 2009. Der Aufsichtskommissar Fides Inter-Consult S.A., 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, wird durch die Ernennung eines unabhängigen Wirtschaftsprüfers abgelöst.

Bestellung eines Rechnungsprüfers für den Einzelabschluss 2010

Die Gesellschafterversammlung bestellt einstimmig für das Wirtschaftsjahr 2010 PricewaterhouseCooper, RC Luxemburg B 65 477, 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, als Rechnungsprüfer für den Einzelabschluss bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2011.

Die Versammlung

Référence de publication: 2010174613/18.

(100201627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

**Elite Wagen S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. JPL International Consulting S.à r.l.).**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 106, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 132.575.

L'an deux mille dix, le vingt-sept octobre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

SAJA INVESTMENTS S.A., la société anonyme ayant son siège social à L-2680 Luxembourg, 52, rue de Vianden, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B, numéro 153.560 ici représentée par son administrateur-délégué Madame Brigitte GENTIL, employée, née à Charleville (France), le 27 octobre 1951, demeurant professionnellement à L-2680 Luxembourg, 52, rue de Vianden

Laquelle comparante, représentée comme ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "JPL INTERNATIONAL CONSULTING S.à r.l.", (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-1330 Luxembourg, 26, Boulevard G.-D. Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 132.575, a été originellement constituée sous la dénomination de VLine S.à r.l. suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 1^{er} octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2594 du 14 novembre 2007. Les statuts ont été modifié suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 avril 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro en adoptant la dénomination de JPL INTERNATIONAL CONSULTING S.à r.l.

- Que la comparante est la seule et unique associée actuelle de la Société ("Associée Unique") et qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associée Unique révoque le gérant en fonction, savoir Monsieur Jean-Pierre LASCAUX, et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat jusqu'en date de ce jour.

Deuxième résolution

L'Associée Unique nomme Monsieur Mike BREDEMUS, directeur de sociétés, né à Luxembourg le 26 février 1976, demeurant professionnellement à L-1470 Luxembourg, 106, route d'Esch, pour une durée indéterminée, aux fonctions de gérant unique et fixe son pouvoir de signature comme suit:

"La Société est valablement engagée en toutes circonstances et sans restrictions par la signature individuelle du gérant."

Troisième résolution

L'Associé Unique constate que suite à une cession de parts sociales, dûment acceptée par la société conformément à l'article 1690 du Code Civil et l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales, les trois cents (300) parts sociales sont détenues par l'associé unique SAJA INVESTMENTS S.A..

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'objet social et de donner en conséquence à l'article 2 des statuts la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société a pour objet, aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, la location de véhicules industriels, utilitaires et de tourisme sans chauffeur, le négoce, l'import-export de véhicules, ainsi que toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

La société pourra créer des filiales et succursales dans tout le Grand-Duché de Luxembourg ainsi qu'à l'étranger.

La société a encore pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes les entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, leur gestion et leur mise en valeur, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société peut s'intéresser par toutes voies de droit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés, ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui serait de nature à favoriser le développement de son entreprise.

La société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, à son objet social.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de changer la dénomination sociale en "ELITE WAGEN S.à r.l." et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts comme suit:

" **Art. 4.** La société à responsabilité limitée prend la dénomination de "ELITE WAGEN S.à r.l." "

Sixième résolution

L'Associé Unique décide de transférer l'adresse du siège social vers L-1470 Luxembourg, 106, route d'Esch.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de neuf cents euros et l'Associé Unique, s'y engage personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Brigitte GENTIL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 05 novembre 2010. Relation GRE/2010/3718. Reçu soixante-quinze euros 75,00€.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME.

Junglinster, le 14 décembre 2010.

Référence de publication: 2010174621/72.

(100201343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Gania S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 121.685.

Le siège sis au 128 Boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg de GANIA S.A., société anonyme de droit luxembourgeois immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 121.685, a été dénoncé par son agent domiciliataire avec effet au 27 décembre 2010.

Pour GODFREY HIGUET

Avocats / Un mandataire

Référence de publication: 2010174563/11.

(100201339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

GE Financing (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.925,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 56.197.

Suite à la cession de parts intervenue en date du 14 décembre 2010 entre GE Lighting Systems SpA et General Electric International Holdings S.à r.l. les 517 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- GE Lighting Systems SpA domicilié à 6, Via Vittore Pisani, Milan, Italie détient 253 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 chacune.

- General Electric International Holdings S.à r.l. domicilié au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg détient 264 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010174564/15.

(100201226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Leggett & Platt Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 99.175.

In the year two thousand and ten, on the 12th of October.

Before Maître Camille Mines, civil law notary, residing in Capellen, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Leggett & Platt Canada Co., an unlimited company organized under the laws of the province of Nova Scotia, Canada, having its branch office at L.2449 Luxembourg, 25C boulevard Royal, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 105.676 represented by Mr. Robert W. Adriaansen by virtue of a proxy given on October 11th 2010.

The said proxy, initialed “ne varietur” by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the “Sole Shareholder”) of Leggett & Platt Luxembourg S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-2449 Luxembourg, 25C boulevard Royal, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 99.175, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, civil law notary in Luxembourg, on 22nd January 2004, published in the Memorial C Recueil des Sociétés et Associations of 2nd April 2004, number 364, page 17.447 (the “Company”). The articles of association of the Company were last modified pursuant a deed of the same civil law notary, on December 6th 2004, published in the in the Memorial C Recueil des Sociétés et Associations of 23rd July 2005, number 734, page 35.194.

The Sole Shareholder representing the entire share capital then adopts the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the date of ending of the financial year to the 31st of December instead of the 30th of November of each year.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend articles 18 and 19 of the articles of association to give them the following content:

“ **Art. 18.** The Company’s financial year begins on January first and ends on December 31st of each year.

Art. 19. Each year, as of the date of closing of the financial year, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the director(s) toward the company.

At the same time the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of the shareholders together with the balance sheet.”

Third resolution

The Sole Shareholder resolves as a transitory measure that the financial year started on December 1st 2010 will end on December 31st 2010.

The fees, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to approximately EUR 1.200,

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

On the day named at the beginning of this document.

The document having being read to the proxy holder, said person signed with us the notary the present original deed, in faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg.

Suit la version française du texte qui précède

L’an deux mille dix, le douze octobre.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

A comparu

Leggett & Platt Canada Co., une compagnie à responsabilité illimitée organisé suivant les lois de la Province de Nouvelle Écosse, Canada, dont le siège de la succursale luxembourgeoise est situé à L-2449 Luxembourg, 25C boulevard Royal,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 105.676, représentée par M. Robert W. Adriaansen en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 11 octobre 2010.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

La comparante est l'actionnaire unique («Actionnaire Unique») de Leggett & Platt Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25C boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 99.175, constituée suivant acte reçu par Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 janvier 2004, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et des Associations du 2 avril 2004, n° 364, page 17.447 («la Société»), et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le même notaire en date du 6 décembre 2004, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et des Associations du 23 juillet 2005, n°734, page 35.194.

L'Actionnaire Unique représentant l'ensemble du capital social a adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Actionnaire Unique décide de changer la date de clôture de l'exercice social pour la porter au 31 décembre au lieu du 30 novembre de chaque année.

Deuxième résolution

L'Actionnaire Unique décide de modifier les articles 18 et 19 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

« **Art. 18.** L'exercice social de la société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 19. Chaque année, à la date de clôture de l'exercice social, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous les engagements, ainsi que les dettes des gérants envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte des profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée générale des associés ensemble avec le bilan.»

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique décide, à titre de disposition transitoire, que l'exercice social ayant débuté le 1^{er} décembre 2010 se terminera le 31 décembre 2010.

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société ou être mis à sa charge suite au présent acte est estimé approximativement à EUR 1.200,

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en langue française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous, notaire, la présente minute.

Signé: R.W. ADRIAANSEN, C. MINES.

Enregistré à Capellen, le 14 octobre 2010. Relation: CAP/2010/3607. Reçu soixante-quinze euros. 75,-€

Le Receveur (signé): I. Neu.

POUR COPIE CONFORME,

Capellen, le 19 octobre 2010.

Référence de publication: 2010174640/93.

(100201443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Lumension Security S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 23, rue du Puits Romain, Z.A. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 57.428.

Extrait de décisions du conseil d'administration de la Société

Il résulte de décisions du conseil d'administration de la Société en date du 21 décembre 2010 que:

- M. Philippe HUART a démissionné de ses fonctions de délégué à la gestion journalière de la Société avec effet immédiat;
- M. Jérôme BEL, né le 26 juin 1972, à Luxembourg et demeurant au 14, rue Neuve, L-4380 Ehlerange, a été nommé délégué à la gestion journalière de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

- En relation avec la gestion journalière de la Société, la Société sera engagée par la seule signature de M. Jérôme BEI ou par la signature conjointe de M. Jérôme BEI et d'un autre administrateur de la Société.

Luxembourg, le 27 décembre 2010.

Pour Lumension Security S.A.

Signature

un mandataire

Référence de publication: 2010174641/19.

(100201289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Michelin Invest Luxembourg SCS, Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 84.475.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'an deux mille dix, le quinze décembre, à 18.00 heures;

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

Ont comparu:

1) La société Compagnie Financière Michelin, société en commandite par actions de droit suisse, ayant son siège social à 1763 Granges-Paccot, 10 route Louis-Braille, Suisse, immatriculée au Service du registre du commerce du canton de Fribourg à Fribourg sous le numéro CH-217-0-136115-2 («CFM»);

dûment représentée aux fins des présentes par Maître Laurie-Anne TAKERKART-WOLF, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 9 décembre 2010,

2) La société NITOR S.A., société anonyme de droit suisse, ayant son siège social à 1763 Granges-Paccot, 10 route Louis-Braille, Suisse, immatriculée au Service du registre du commerce du canton de Fribourg à Fribourg sous le numéro CH-217-0- 136153-8;

dûment représentée aux fins des présentes par Maître Laurie-Anne TAKERKART-WOLF, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 9 décembre 2010,

lesquelles procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'assemblée est présidée par Maître Pierre METZLER, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président nomme comme secrétaire Maître Alfya KERN, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Maître Laurie-Anne TAKERKART-WOLF, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence qui, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire des associés représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise ensemble avec le présent acte aux formalités de l'enregistrement.

Le président déclare et requiert du notaire instrumentant d'acter que:

I. Conformément à la liste de présence, la comparante sub 1) est l'associée commanditée détenant quatre-vingt-dix-huit mille parts sociales commanditées et la comparante sub 2) est l'associée commanditaire détenant deux mille parts sociales commanditaires, représentant l'intégralité des parts sociales de la société MICHELIN INVEST LUXEMBOURG SCS, une société en commandite simple de droit luxembourgeois en liquidation, ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.475, qui a été constituée suivant acte reçu par Maître Léon Thomas, dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 13 novembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1153 du 12 décembre 2001 et dont les statuts sociaux ont été dernièrement modifiés par acte du notaire instrumentant en date du 16 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 555 du 16 mars 2010 (ci-après dénommée la «Société»).

II. Les deux comparantes, représentant l'intégralité du capital social de la Société d'un million d'euros (EUR 1.000.000), représenté par cent mille (100.000) parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10) chacune, déclarent au notaire se constituer en assemblée générale extraordinaire des associés de la Société sans convocation formelle préalable, conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts de la Société, chacune d'elles confirmant avoir eu connaissance de l'ordre du jour au préalable et renoncer à tous droits, moyens et actions découlant de l'absence de convocation formelle.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Rapport du commissaire à la liquidation;
2. Approbation des comptes de liquidation arrêtés au 15 décembre 2010;
3. Décharge accordée au liquidateur et au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leur mandat dans le cadre de la liquidation de la Société;
4. Approbation du transfert de tous les actifs de la Société à ses associés conformément aux comptes de liquidation;
5. Approbation de la décision de la conservation des livres et des documents sociaux pendant cinq ans à Michelin Nederland N.V.;
6. Approbation de la fin de la liquidation et de la clôture de la liquidation;
7. Divers.

L'assemblée ayant approuvé les déclarations du président et ayant été valablement constituée et convoquée, celle-ci a délibéré et par votes séparés et unanimes prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société prend connaissance du rapport du commissaire à la liquidation tel qu'établi par la société PricewaterhouseCoopers Luxembourg, S.à r.l., ayant siège social à L-1044 Luxembourg, 400, Route d'Esch, lequel conclut que le bilan et le compte de profits et pertes donnent une image fidèle du patrimoine de la société et que les opérations de liquidation ne donnent pas lieu à des observations particulières.

Un exemplaire de ce rapport restera annexé aux présentes.

Deuxième résolution

Conformément aux dispositions de l'article 151 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée (ci après dénommée la «Loi»), et en adoptant les conclusions du rapport du commissaire à la liquidation, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société approuve les comptes de liquidation arrêtés au 15 décembre 2010.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société décide d'accorder la décharge (quitus) au liquidateur et au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leur mandat dans le cadre de la liquidation de la Société.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société décide d'approuver le transfert de tous les actifs réalisés de la Société à ses associés conformément aux comptes de la liquidation et à leur participation dans le capital de la Société conformément aux termes de l'article 20 alinéa 2 des statuts de la Société.

Cinquième résolution

Conformément aux dispositions de l'article 151 de la Loi l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société décide de déposer et de conserver des livres et des comptes sociaux pendant cinq ans à l'adresse suivante: Michelin Nederland N.V., Huub van Doorneweg 2, 5151 DT Drunen, Pays-Bas.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société approuve la fin de la liquidation et prononce la clôture de la liquidation en constatant que la société MICHELIN INVEST LUXEMBOURG SCS a cessé d'exister définitivement.

Frais

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à mille deux cents euros.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle le français, déclare que, sur la demande du bureau de l'assemblée, le présent acte est rédigé en langue française suivi d'une version anglaise; à la demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte français prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte est dressé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux membres du bureau, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

The present english version follows:

In the year two thousand and ten, on the fifteenth of December, at 6 p.m.;

Before Us Maître Carlo WERSANDT, civil law notary public, residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;

There appeared:

1) The partnership Compagnie Financière Michelin, a partnership limited by shares (société en commandite par actions) incorporated under and governed by the laws of Switzerland, having its registered office at 1763 Granges-Paccot, 10 route Louis-Braille, Switzerland and registered with the Service of the Register of commerce of the canton of Fribourg in Fribourg under number CH-217-0-136115-2;

duly represented by Mrs. Laurie-Anne TAKERKART-WOLF, lawyer, residing professionally in Luxembourg by virtue of a proxy given on private seal dated December 9th, 2010,

2) The company NITOR S.A., a public limited liability company governed by Swiss law (société anonyme) incorporated under and governed by the laws of Switzerland, having its registered office at 1763 Granges-Paccot, 10 route Louis-Braille, Switzerland and registered with the Service of the Register of commerce of the canton of Fribourg in Fribourg under number CH-217-0-136153-8;

duly represented by Mrs. Laurie-Anne TAKERKART-WOLF, prenamed, by virtue of a proxy given on private seal dated December 9th, 2010,

which proxies, after having been signed “ne varietur” by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed and submitted together with it to the registration authorities.

The meeting is chaired by Mr. Pierre METZLER, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs. Alfiya KERN, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs. Laurie-Anne TAKERKART-WOLF, residing professionally in Luxembourg.

These three individuals constitute the board of the meeting.

Having thus been constituted, the board of the meeting draws up the attendance list, which, after having been signed “ne varietur” by the proxy holders representing the members, by the members of the board and the notary public will remain attached to the present minutes together with the proxies and will be filed together with the present deed, with the registration authorities.

The chairman declares and requests the notary public to state that:

I. According to the attendance list, the appearing person sub 1) is the general partner holding ninety-eight thousand (98,000) partnership units and the appearing person sub 2) is the limited partner holding two thousand (2,000) partnership units, representing together the entire Partnership’s capital of the company MICHELIN INVEST LUXEMBOURG SCS in liquidation, a limited partnership incorporated and organised under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 84.475, constituted by a deed of Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary public in Luxembourg-Bonnevoie, on 13th November 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1153, of 12th December 2001 and whose articles of association have been lastly amended by virtue of a deed of the instrumenting notary public on 16 December 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under the number 555, of 16th March 2010 (hereinafter referred to as the “Partnership”).

II. The two appearing entities, represented as here above stated, representing the entire Partnership’s capital of one million euro (EUR 1,000,000)

represented by one hundred thousand (100,000) partnership units of ten euro (EUR 10) each, explains to the notary that they convene in an extraordinary general meeting of the Partnership in the absence of a prior formal convening notice, each of them confirming having had knowledge of the agenda in advance and waiving any rights, means and actions resulting from the absence of a formal convening notice.

III. The agenda of the meeting is the following:

1. Acknowledgment of the auditor’s report;
2. Approval of the liquidation accounts as at December 15, 2010;
3. Discharge granted to the liquidator and to the auditor for the performance of their duties in relation to the liquidation of the Partnership;
4. Approval of the transfer of the assets and liabilities of the Partnership to its partners as reflected in the liquidation accounts of the Partnership;
5. Approval of the storage of the accounting books for a period of five years at Michelin Nederland N.V.;
6. Approval of the termination and closing of the liquidation;
7. Miscellaneous.

The meeting having approved the chairman’s statement and having been validly constituted and convened, it has deliberated and, by separate and unanimous vote, it takes the following resolutions:

First resolution

The Extraordinary General Meeting of the partners of the Partnership acknowledges the report of the auditor of the liquidation, the company PricewaterhouseCoopers Luxembourg, société à responsabilité limitée, having its registered office at L-1044 Luxembourg, 400, route d’Esch, which states that the balance sheet, the profit and loss account represent a fairly picture of the assets of the Partnership and that the liquidation procedure does not need any particular comments.

One copy of this report remains attached to the present deed.

Second resolution

By a lecture of the provisions of article 151 of the law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended (the "Law") and by taking into account the conclusions of the auditor the Extraordinary General Meeting of the partners of the Partnership resolves to approve the liquidation accounts as at December 15th, 2010.

Third resolution

The Extraordinary General Meeting of the partners of the Partnership resolves to grant full discharge (quitus) to the liquidator and to the auditor for the execution of their mandate within the liquidation's process of the Partnership.

Fourth resolution

The Extraordinary General Meeting of the partners of the Partnership resolves to approve the transfer of all the realised assets of the Partnership to its partners accordingly to the liquidation accounts and to the due proportion of their respective shareholding in the Partnership in accordance with article 20 second paragraph of the Partnership's articles of association.

Fifth resolution

The Extraordinary General Meeting of the partners of the Partnership resolves in accordance with the provisions of article 151 of the Law, to leave and to keep the accounting books and papers of the Partnership at the following address: Michelin Nederland N.V., Huub van Doorneweg 2, 5151 DT Drunen, The Netherlands, for a period of five years.

Sixth resolution

The Extraordinary General Meeting of the partners of the Partnership approves the decision to make a term on the liquidation procedure and resolves to close the liquidation. The Extraordinary General Meeting of the partners of the Partnership certifies that the Partnership MICHELIN INVEST LUXEMBOURG SCS has definitely ceased to exist.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Partnership as a result of the present deed are estimated at approximately thousand two hundred euros.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks French, states herewith that on request of the members of the board, the present deed is worded in French, followed by a English version; on request of the same persons and in case of divergences between the French and English text, the French version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed is drawn up in Luxemburg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the board, the said persons signed together with the notary the present deed.

Signé: L-A. TAKERKART-WOLF, P. METZLER, A. KERN, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 décembre 2010. LAC/2010/57661. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur p.d., (signé): Tom BENNING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Référence de publication: 2010174699/192.

(100201735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Riverways SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 85.142.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22/09/2010

En date du 22 septembre 2010, Monsieur Marc Bruyns a démissionné de ses fonctions de commissaire aux comptes.

L'Assemblée a nommé en remplacement Monsieur Jozef Adriaens, demeurant Route de Longwy 85 L-8080 Bertrange. Il achèvera le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A-M. Grieder / F. Bracke
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010174796/14.

(100201722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Ruppert Musical Instruments, Société Anonyme.

Siège social: L-4995 Schouweiler, 20A, rue de Bascharage.

R.C.S. Luxembourg B 147.607.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg le 23 juillet 2009.

Le conseil décide de nommer Monsieur Jacques Ruppert, employé privé, demeurant à 20a rue de Bascharage L-4995 Schouweiler, né le 18 avril 1954 à Luxembourg à la fonction d'administrateur-délégué de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle de 2015.

Certifié sincère et conforme

Triple A Consulting

Référence de publication: 2010174798/13.

(100201490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Rhodos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 70.874.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 décembre 2010

L'Assemblée Générale ratifie la décision du Conseil d'Administration du 16 septembre 2010 de coopter aux fonctions d'administrateur Madame Claudia Herber, en remplacement de Monsieur Ivo Kustura, administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2013.

Extrait sincère et conforme

Rhodos S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2010174793/14.

(100201737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Sea View Real Estate S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 95.726.

Rectificatif au bilan 31/12/2008 déposé le 03/03/2010, réf L100031458.04

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010174811/11.

(100201542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Finstone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 48.918.

In the year two thousand and ten, on the fourteenth day of December,

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Finstone S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée"(the "Company"), having its registered office at L-2557 Luxembourg, 7a, rue Robert Stümper, R.C.S. Luxembourg section B number 48.918, incorporated by deed acted on the 29th day of September 1994, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 16 of 11th January 1995, whose articles of association have been amended several time and at last by deed on the 26 of April 1995, published in the Memorial C number 376 of the 8 of July 1995, by deed on the 14 of February 1997, published in the Memorial C number 301 of the 17 of June 1997, by deed on the 6 of June 1997, published in the Memorial C number 527 of the 26 of September 1997 and by deed

on the 18 of December 1992, published in the Memorial C number 229 of the 4 of March 2003, by deed of the 30th day of December, 2003, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 613 of 15th June 2004.

The meeting is presided by Ms Flora Gibert, jurist residing at Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Ms Rachel Uhl, jurist, residing at Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- On the 215,818 shares representing the capital of the Company, 10,791 shares are owned by the Company and have no voting right and 205,027 shares are held by the two shareholders.

II.- As appears from the attendance list, the 205,027 (two hundred five thousand and twenty seven) shares, representing 95% of the capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. - Increase of the share capital of the Company in the amount of EUR 3,158,071 (three million one hundred fifty-eight thousand and seventyone Euro) so as to raise it from EUR 10,000,000 (ten million Euro) to EUR 13,158,071 (thirteen million one hundred and fifty-eight thousand and seventy-one Euro) by the issuance of 68,150 (sixty-eight thousand one hundred and fifty) new shares with a nominal value of EUR 46.34 (forty-six Euro and thirty-four cents) each,

2. - Subscription, intervention of the subscribers and full payment of the 68,150 (sixty-eight thousand one hundred and fifty) new shares by contribution in kind as follows:

- Subscription of 39,753 (thirty nine thousand seven hundred fifty three) new shares by the shareholder Eclat Investments by contribution in kind consisting of a waiver of a part equivalent to EUR 1,842,154.02 (one million eight hundred forty-two thousand one hundred fifty four Euro and two cents) of an uncontested, current and immediately exercisable claim existing against the Company in favour of the shareholder Eclat Investments S.A;

- Subscription of 28,397 (twenty eight thousand three hundred ninety seven) new shares by Yorkconsulting- Comércio Internacional e Serviços, Sociedade Unipessoal, Lda ("Yorkconsulting") by contribution in kind consisting of a waiver of a part equivalent to EUR 1,315,916.98 (one million three hundred fifteen thousand nine hundred sixteen Euro and ninety eight cents) of an uncontested, current and immediately claim existing in favour of Yorkconsulting.

3.- Acceptation by the managers of the Company.

4.- Waiving of the preferential subscription rights to which Duemilaquattro S.R.L. may be entitled on occasion of the capital increase of the Company in order to raise it from its present amount to EUR 13,158,071 (thirteen million one hundred and fifty-eight thousand and seventy-one Euro) by the issuance of 68,150 (sixty-eight thousand one hundred and fifty) new shares with a nominal value of EUR 46.34 (forty-six Euro and thirty-four cents) each, benefiting on the same rights and advantages as the presently issued shares.

5.- Agreement by the current shareholders of the Company of the subscription by Yorkconsulting of 28,397 (twenty eight thousand three hundred ninety seven) new shares of the Company with a nominal value of EUR 46.34 each benefiting of the same rights and advantages as the presently issued shares and therefore to agree it as a new shareholder of the Company;

6.- Subsequent amendment of article 6 of the by-laws in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the Shareholders decide what follows:

First resolution:

It is decided to increase the corporate capital of the Company in the amount of EUR 3,158,071 (three million one hundred fifty-eight thousand and seventyone Euro) so as to raise it from EUR 10,000,000 (ten million Euro) to EUR 13,158,071 (thirteen million one hundred and fifty-eight thousand and seventy-one Euro) by the issuance of 68,150 (sixty-eight thousand one hundred and fifty) new shares with a nominal value of EUR 46.34 (forty-six Euro and thirty-four cents) each, to be subscribed and fully paid up by

(i) a waiver of a part equivalent to EUR 1,842,154.02 (one million eight hundred forty-two thousand one hundred fifty four Euro and two cents) of an uncontested, current and immediately exercisable claim existing against the Company in favour of the shareholder Eclat Investments S.A, and

(ii) a waiver of a part equivalent to EUR 1,315,916.98 (one million three hundred fifteen thousand nine hundred sixteen Euro and ninety eight cents) of an uncontested, current and immediately claim existing in favour of Yorkconsulting - Comércio Internacional e Serviços, Sociedade Unipessoal, Lda,

Second resolution:

It is decided to admit the subscription of

- 39,753 (thirty nine thousand seven hundred fifty three) new shares by the shareholder Eclat Investments S.A. a Luxembourg company with registered office at 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg R.C.S. Luxembourg N°63091,
- 28,397 (twenty eight thousand three hundred ninety seven) new shares by Yorkconsulting- Comércio Internacional e Serviços, Sociedade Unipessoal, Lda - (Zona Franca Da Madeira) company incorporated under Portuguese Law, with registered address at Edificio Marina Club, Avenida Arriaga, N°73, 1°andar, sala 105, 9004-533 registered with the trade register of Madeira (Funchal) Concelho under number 51 1112 378

Contributor's intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervene the afore named company Eclat Investments SA, here represented by Flora Gibert prenamed by virtue of a proxy being here annexed;

which declared to subscribe to 39,753 (thirty nine thousand seven hundred fifty three) new shares and to fully pay them up by irrevocable waiver of a part equivalent to EUR 1,842,154.02 (one million eight hundred forty-two thousand one hundred fifty four Euro and two cents) of its claim existing against the Company.

Thereupon intervene the second afore named company Yorkconsulting-Comércio Internacional e Serviços, Sociedade Unipessoal, Lda, here represented by Flora Gibert prenamed by virtue of a proxy being here annexed;

Which declared to subscribe to 28,397 (twenty eight thousand three hundred ninety seven) new shares and to fully pay them up by irrevocable waiver of a part equivalent to EUR 1,315,916.98 (one million three hundred fifteen thousand nine hundred sixteen Euro and ninety eight cents) of its claim existing against the Company.

The evidence of existence, of the amount of such claims and of the renunciation has been given to the undersigned notary by a statement account of the Company where the said claims appear and by a certificate signed by the managers of the Company.

Managers' intervention

Thereupon intervene the current managers of the Company, all of them here represented by virtue of a proxy which will remain here annexed.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, legally engaged as managers of the Company by reason of the here above described contribution in kind, they expressly agree with the description of the contributions in kind, with their valuation, with the effective irrevocable waiver of claims, and confirm the validity of the subscription and payment.

Third resolution:

The meeting notes that the shareholder Duemilaquattro S.R.L. has specifically renounced to its preferential subscription rights it may be entitled on the occasion of the present capital increase of the Company.

Fourth resolution:

The current shareholders of the Company agree to the subscription by Yorkconsulting of 28,397 (twenty eight thousand three hundred ninety seven) new shares and therefore agree Yorkconsulting as a new shareholder of the Company.

By virtue of the foregoing resolutions, the share capital is now subscribed as follows:

1.- Eclat Investments SA, prenamed ,	190,826 shares
2.- Duemilaquattro S.R.L. prenamed,	53,954 shares
3.- Yorkconsulting, prenamed	28,397 shares
4.- Finstone Sàrl, prenamed	10,791 shares
Total:	283,968 shares

Fifth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, it is decided to amend article 6 of the Articles of Association to read as follows:

" **Art. 6.** The Company's corporate capital is set at EUR 13,158,071 (thirteen million one hundred and fifty-eight thousand and seventy-one Euro) represented by 283,968 (two hundred eighty three thousand nine hundred sixty eight) ordinary shares of EUR 46.34 (forty six Euros and thirty-four cents) each."

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately four thousand euro.

Retainer: Sufficient funds, equal at least at the amount as precised above for notarial fees are already at disposal of the undersigned notary, the contribution being made in kind.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille dix, le quatorze décembre,

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Finstone S. à r.l.", ayant son siège social à L-2557 Luxembourg, 7 a rue Robert Stumper, R.C.S. Luxembourg section B numéro 48918, constituée suivant acte reçu le 29 septembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 16 du 11 janvier 1995 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu le 30 décembre 2003, publié au Mémorial C numéro 613 du 15 juin 2004. n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Madame Flora Gibert, demeurant professionnellement à Luxembourg. Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Rachel Uhl, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Sur les 215.818 parts représentant le capital social, 10.791 parts sont détenues par la société et n'ont pas de droit de vote, 205.027 parts sont détenues par les associés.

III.- Il ressort de la liste de présence que les 205.027 parts, représentant 95% du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

IV.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 3.158.071 (trois millions cent cinquante huit mille soixante et onze Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 10.000.000 (dix millions d'Euros) à EUR 13.158.071 (treize millions cent cinquante huit mille soixante et onze Euros), par l'émission de 68.150 (soixante huit mille cent cinquante) parts nouvelles d'une valeur nominale de EUR 46,34 (quarante six Euros et trente quatre cents) chacune

2.- Souscription, intervention des souscripteurs et libération intégrale des nouvelles parts comme suit:

- Souscription de 39.753 nouvelles parts par Eclat Investments par renonciation à concurrence de EUR 1.842.154,02 à une créance certaine, liquide et exigible, existant à charge de la société "Finstone S. à r.l."

- Souscription de 28.397 nouvelles parts par Yorkconsulting-Comercio Internacional e Serviços, Sociedade Unipessoal, Lda («Yorkconsulting») par renonciation à concurrence de EUR 1.315.916,98 à une créance certaine, liquide et exigible, existant à charge de la société "Finstone S. à r.l."

3.- Acceptation de la gérance.

4.- Renonciation au droit de souscription de l'associé en place.

5.- Agrément par les associés en place du nouvel associé York consulting.

6.- Modification subséquente de l'article 6 des statuts.

Après approbation de ce qui précède, il est décidé ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de à concurrence de EUR 3.158.071 (trois millions cent cinquante huit mille soixante et onze Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 10.000.000 (dix millions d'Euros) à EUR 13.158.071 (treize millions cent cinquante huit mille soixante et onze Euros), par l'émission de 68.150 (soixante huit mille cent cinquante) parts nouvelles d'une valeur nominale de EUR 46,34 (quarante six Euros et trente quatre cents) chacune, à souscrire et à libérer intégralement comme suit:

(i) par renonciation à due concurrence à une créance certaine, liquide et exigible, existant à charge de la société d'un montant de EUR 1.842.154,02 (un million huit cent quarante deux mille cent cinquante quatre Euros et deux cents) en faveur de Eclat Investments S.A, et

(ii) par renonciation à due concurrence à une créance certaine, liquide et exigible, existant à charge de la société d'un montant de EUR 1.315.916,98 (un million trois cent quinze mille neuf cent seize Euros et quatre vingt dix huit Cents) en faveur de Yorkconsulting - Comercio Internacional e Serviços, Sociedade Unipessoal, Lda,

Deuxième résolution:

Il est décidé d'admettre à la souscription de la des actions nouvelles:

- 39.753 (trente neuf mille sept cent cinquante trois) nouvelles parts par l'associé Eclat Investments S.A. ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll L- 1882 Luxembourg R.C.S. Luxembourg N°63091,
- 28.397 (vingt huit mille trois cent quatre vingt dix sept) nouvelles parts par Yorkconsulting- Comércio Internacional e Serviços, Sociedade Unipessoal, Lda - (Zona Franca Da Madeira) une société de droit portugais ayant son siège social à Edificio Marina Club, Avenida Arriaga, N°73, 1°andar, sala 105, 9004-533 immatriculée au Registre de commerce de Madère (Funchal) Concelho sous le numéro 51 1112 378 .

Intervention - Souscription - Libération

Intervient ensuite aux présentes Eclat Investments S.A., prénommée, ici représentée par Flora Gibert, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privée

laquelle, par son représentant susnommé, a déclaré souscrire les 39.753 parts nouvelles et les libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible, existant à son profit et à charge de la société, et en annulation de cette même créance à concurrence de EUR 1.842.154,02 (un million huit cent quarante deux mille cent cinquante quatre Euros et deux cents).

Intervient ensuite aux présentes Yorkconsulting- Comércio Internacional e Serviços, Sociedade Unipessoal, Lda prénommée, ici représentée par Flora Gibert, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privée laquelle, par son représentant susnommé, a déclaré souscrire les 28.397 parts nouvelles et les libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible, existant à son profit et à charge de la société, et en annulation de cette même créance à concurrence de EUR 1.315.916,98 (un million trois cent quinze mille neuf cent seize Euros et quatre vingt dix huit Cents).

La justification de l'existence, du montant desdites créances a été rapportée au notaire instrumentant par la production d'un état comptable de la société où elles apparaissent, et par un certificat signé par les gérants des sociétés.

Intervention du gérant.

Sont alors intervenus les gérants de la société représentés en vertu d'une procuration. Reconnaisant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagé en leur qualité de gérants de la société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, et confirme la validité des souscriptions et libération.

Troisième résolution:

L'assemblée note que l'associé Duemilaquattro S.R.L. a expressément renoncé à son droit de souscription.

Quatrième résolution:

Les associés acceptent la souscription par Yorkconsulting de 28.397 nouvelles parts et agréent Yorkconsulting comme nouvel associé. Le capital est désormais détenu comme suit:

1. Eclat Investments S.A.:	190.826 parts
2. Duemilquattro S.r.l.:	53.954 parts
3. Yorkconsulting- Comércio Internacional e Serviços, Sociedade Unipessoal, Lda:	28.397 parts
4. Fnstone S. à r.l.:	10.791 parts
Total:	<u>283.968 parts</u>

Cinquième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 13.158.071,- 8treize millions cent cinquante huit mille soixante et onze Euros) divisé en 283.968 (deux cent quatre vingt trois mille neuf cent soixante huit) parts sociales de EUR 46,34 (quarante six Euros trente quatre cents) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre mille euros.

L'apport étant effectué en nature, le comparant déclare qu'une provision suffisante au paiement des frais susmentionnés a d'ores et déjà été constituée et que le paiement des frais effectifs aura lieu à première demande du notaire instrumentant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: F. GIBERT, R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 16 décembre 2010. Relation: LAC/2010/56672. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): T. BENNING.

Référence de publication: 2010174548/237.

(100201500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Financière Home Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 97.329.

—
EXTRAIT

DATA GRAPHIC S.A., société anonyme de droit luxembourgeois dont le siège est établi L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.166 informe le Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg de sa démission en date du 27 décembre 2010 de son mandat de Commissaire de la société FINANCIERE HOME INVEST S.A., société anonyme de droit luxembourgeois immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.329 et dont le siège est établi L-2330 Luxembourg, 128 Boulevard de la Pétrusse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010174542/17.

(100201335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Financière Home Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 97.329.

—
EXTRAIT

M. Jean-Pierre HIGUET, né le 23 novembre 1960 à Couvin (Belgique), demeurant professionnellement L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128, informe le Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg de sa démission en date du 27 décembre 2010 de son mandat d'administrateur de la société FINANCIERE HOME INVEST S.A., société anonyme de droit luxembourgeois immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.329 et dont le siège est établi L-2330 Luxembourg, 128 Boulevard de la Pétrusse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Jean-Pierre HIGUET.

Référence de publication: 2010174543/15.

(100201335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Sea View Real Estate S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 95.726.

—
Rectificatif au bilan 31/12/2007 déposé le 09/09/2009, réf L090140609.04

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Référence de publication: 2010174812/11.

(100201543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

SHIP Luxco Holding & Cy S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.
R.C.S. Luxembourg B 154.673.

In the year two thousand and ten, on the twenty-fifth of November.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, (Grand-Duchy of Luxembourg),

is held an extraordinary general meeting of the shareholders of "SHIP Luxco Holding & Cy S.C.A." (the "Company"), a société en commandite par actions incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 154.673, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 28 July 2010, whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") dated 11 August 2010, number 1626. The articles of association have not been amended as at today's date.

The meeting is presided by Mrs. Linda HARROCH, maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair, who appoints as secretary Mrs. Christèle ALEXANDRE, maître en droit, residing in Luxembourg, who is also elected as scrutineer by the general meeting.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. To create three (3) classes of shares referred to as (i) the class A shares (the "Class A Shares") subdivided into the class A1 shares (the "Class A1 Shares"), the class A2 shares (the "Class A2 Shares") and the class A3 shares (the "Class A3 Shares"), (ii) the class B shares (the "Class B Shares") subdivided into the class B1 shares (the "Class B1 Shares"), (iii) the class B2 shares (the "Class B2 Shares") and the class B3 shares (the "Class B3 Shares") and (iii) the class C shares (the "Class C Shares"), subdivided into the class C1 shares (the "Class C1 Shares"), the class C2 shares (the "Class C2 Shares") and the class C3 shares (the "Class C3 Shares") and to convert the three million ninety-nine thousand eight hundred (3,099,800) ordinary shares into three million ninety-nine thousand eight hundred (3,099,800) Class A1 Shares.

2. To change the nominal value of the shares from one penny (GBP 0.01) each to one British Pound (GBP 1.00) each and to convert (i) the existing three million ninety-nine thousand eight hundred (3,099,800) Class A1 Shares into thirty thousand nine hundred and ninety-eight (30,998) Class A1 Shares and (ii) two hundred (200) management shares into two (2) management shares.

3. To increase the Company's share capital by an amount of five million eight hundred seventy-three thousand seven hundred and forty British Pounds (GBP 5,873,740.00), so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand British Pounds (GBP 31,000.00) up to five million nine hundred and four thousand seven hundred and forty British Pounds (GBP 5,904,740.00), by the issue of five million eight hundred seventy-three thousand seven hundred and forty (5,873,740) new ordinary shares of class A subdivided into one million nine hundred and thirty-seven thousand two hundred and fortyeight (1,937,248) new class A1 shares, one million nine hundred and sixty-eight thousand two hundred and forty-six (1,968,246) new class A2 shares and one million nine hundred and sixty-eight thousand two hundred and forty-six (1,968,246) new class A3 shares (collectively referred as the "New A Shares"), each having a par value of one British Pound (GBP 1.00), having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended by the below resolutions. Such New A Shares will be issued with a share premium amounting to four hundred and ten million six hundred and fiftyseven thousand two hundred and fifty-nine British Pounds (GBP 410,657,259.00) and paid up by a contribution in cash for a total amount of four hundred and sixteen million five hundred and thirty thousand nine hundred and ninety-nine British Pounds (GBP 416,530,999.00).

The New A Shares shall be subscribed by SHIP INVESTOR & Cy S.C.A., a société en commandite par actions, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 154.897.

The total contribution of four hundred and sixteen million five hundred and thirty thousand nine hundred and ninety-nine British Pounds (GBP 416,530,999.00) shall be allocated (i) to the Company's share capital for an aggregate amount of five million eight hundred seventy-three thousand seven hundred and forty British Pounds (GBP 5,873,740.00) and (ii) to the Company's share premium account for an aggregate amount of four hundred and ten million six hundred and fifty-seven thousand two hundred and fifty-nine British Pounds (GBP 410,657,259.00).

4. To restate article 5.1 of the Company's articles of incorporation.

5. Miscellaneous.

II.- That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with

the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III.- That the entire share capital being represented at the present meeting and all the shareholders represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to create three (3) classes of shares referred to as (i) the class A shares (the "Class A Shares") subdivided into the class A1 shares (the "Class A1 Shares"), the class A2 shares (the "Class A2 Shares") and the class A3 shares (the "Class A3 Shares"), (ii) the class B shares (the "Class B Shares") subdivided into the class B1 shares (the "Class B1 Shares"), (iii) the class B2 shares (the "Class B2 Shares") and the class B3 shares (the "Class B3 Shares") and (iii) the class C shares (the "Class C Shares"), subdivided into the class C1 shares (the "Class C1 Shares"), the class C2 shares (the "Class C2 Shares") and the class C3 shares (the "Class C3 Shares") and to convert the three million ninety-nine thousand eight hundred (3,099,800) ordinary shares into three million ninety-nine thousand eight hundred (3,099,800) Class A1 Shares.

As a consequence of the above, SHIP INVESTOR & Cy S.C.A is the owner of three million ninety-nine thousand eight hundred (3,099,800) Class A1 Shares.

Second resolution

The general meeting decides to change the nominal value of the shares from one penny (GBP 0.01) each to one British Pound (GBP 1.00) each and to convert (i) the existing three million ninety-nine thousand eight hundred (3,099,800) Class A1 Shares into thirty thousand nine hundred and ninety-eight (30,998) Class A1 Shares and (ii) two hundred (200) management shares into two (2) management shares.

As a consequence of the above, SHIP INVESTOR & Cy S.C.A is the owner of thirty thousand nine hundred and ninety-eight (30,998) Class A1 Shares and Advent Ship (Luxembourg) S.à r.l. is the owner of two (2) management shares.

Third resolution

The general meeting decides to increase the Company's share capital by an amount of five million eight hundred seventy-three thousand seven hundred and forty British Pounds (GBP 5,873,740.00), so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand British Pounds (GBP 31,000.00) up to five million nine hundred and four thousand seven hundred and forty British Pounds (GBP 5,904,740.00), by the issue of five million eight hundred seventy-three thousand seven hundred and forty (5,873,740) new ordinary shares of class A subdivided into one million nine hundred and thirty-seven thousand two hundred and forty-eight (1,937,248) new class A1 shares, one million nine hundred and sixty-eight thousand two hundred and forty-six (1,968,246) new class A2 shares and one million nine hundred and sixty-eight thousand two hundred and forty-six (1,968,246) new class A3 shares (collectively referred as the "New A Shares"), each having a par value of one British Pound (GBP 1.00), having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended by the below resolutions. Such New A Shares are issued with a share premium amounting to four hundred and ten million six hundred and fifty-seven thousand two hundred and fifty-nine British Pounds (GBP 410,657,259.00) and paid up by a contribution in cash for a total amount of four hundred and sixteen million five hundred and thirty thousand nine hundred and ninety-nine British Pounds (GBP 416,530,999.00).

Subscription - Payment

The New A Shares are subscribed by SHIP INVESTOR & Cy S.C.A., a société en commandite par actions, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 154.897, paid up by a contribution in cash for a total amount of four hundred and sixteen million five hundred and thirty thousand nine hundred and ninety-nine British Pounds (GBP 416,530,999.00)

The total contribution of four hundred and sixteen million five hundred and thirty thousand nine hundred and ninety-nine British Pounds (GBP 416,530,999.00) is allocated (i) to the Company's share capital for an aggregate amount of five million eight hundred seventy-three thousand seven hundred and forty British Pounds (GBP 5,873,740.00) and (ii) to the Company's share premium account for an aggregate amount of four hundred and ten million six hundred and fifty-seven thousand two hundred and fifty-nine British Pounds (GBP 410,657,259.00).

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Fourth resolution

As a consequence of the above resolutions, the general meeting decides to amend the article 5.1 of the articles of incorporation of the Company relating to the share capital, which shall henceforth be read as follows:

" 5.1. The Company has a share capital of five million nine hundred and four thousand seven hundred and forty British Pounds (GBP 5,904,740.00) represented by:

5.1.1 five million nine hundred and four thousand seven hundred and thirty-eight (5,904,738) ordinary shares of class A, subdivided into (i) one million nine hundred and sixty-eight thousand two hundred and forty-six (1,968,246) class A1 shares, (ii) one million nine hundred and sixty-eight thousand two hundred and forty-six (1,968,246) class A2 shares and (iii) one million nine hundred and sixty-eight thousand two hundred and forty-six (1,968,246) class A3 shares (the "A Shares", their holders being referred to as "A Shareholders"), each having a par value of one British Pound (GBP 1.00);

5.1.2 two (2) management (the "Management Shares") shares held by the General Partner (actionnaire commandité), each having a par value of one British Pound (GBP 1.00).".

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to six thousand five hundred euros.

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing known to the notary by their surnames, first names, civil status and residences, these persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille dix, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand Duché de Luxembourg),

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions «SHIP Luxco Holding & Cy S.C.A.» (la «Société») constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 156.673, ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 juillet 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») du 11 août 2010, numéro 1626. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés à ce jour.

L'Assemblée est sous la présidence de Madame Linda HARROCH, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Christèle ALEXANDRE, maître en droit, demeurant à Luxembourg, qui est aussi choisie comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1. Création de trois (3) catégories d'actions dénommées (i) les actions de catégorie A (les "Actions de Catégorie A") subdivisées en actions de catégorie A1 (les "Actions de Catégorie A1"), actions de catégorie A2 (les "Actions de Catégorie A2") et actions de catégorie A3 (les "Actions de Catégorie A3"), (ii) les actions de catégorie B (les "Actions de Catégorie B") subdivisées en actions de catégorie B1 (les "Actions de Catégorie B1"), actions de catégorie B2 (les "Actions de Catégorie B2") et actions de catégorie B3 (les "Actions de Catégorie B3") et (iii) les actions de catégorie C (les "Actions de Catégorie C") subdivisées en actions de catégorie C1 (les "Actions de Catégorie C1"), actions de catégorie C2 (les "Actions de Catégorie C2") et actions de catégorie C3 (les "Actions de Catégorie C3") et conversion des trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents (3.099.800) actions ordinaires en trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents (3.099.800) Actions de Catégorie A1.

2. Changer la valeur nominale des actions de la Société d'un penny (GBP 0,01) chacune à une Livre Sterling (GBP 1,00) chacune et convertir (i) trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents (3.099.800) Actions de Catégorie A1 en trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (30.998) Actions de Catégorie A1 et (ii) deux cents (200) actions de commandité existantes en deux (2) actions de commandité.

3. Augmentation du capital social de la Société par un montant de cinq millions huit cent soixante-treize mille sept cent quarante Livres Sterling (GBP 5.873.740,00), de façon à l'accroître de son montant actuel de trente-et-un mille Livres Sterling (GBP 31.000,00) à cinq millions neuf cent quatre mille sept cent quarante Livres Sterling (GBP 5.904.740,00), par l'émission de cinq millions huit cent soixante-treize mille sept cent quarante (5.873.470) nouvelles actions de classe A, divisées en (i) un million neuf cent trente-sept mille deux cent quarante-huit (1.937.248) nouvelles parts sociales de classe A1, (ii) un million neuf cent soixante-huit mille deux cent quarante-six (1.968.246) actions de classe A2 et (iii) un million neuf cent soixante-huit mille deux cent quarante-six (1.968.246) actions de classe A3 (collectivement désignées comme les «Nouvelles Actions A»), chacune ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,00) et ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par les résolutions ci-dessous. Ces Nouvelles

Actions A seront émises avec une prime d'émission s'élevant à quatre cent dix millions six cent cinquante-sept mille deux cent cinquante-neuf Livres Sterling (GBP 410.657.259,00) et payées par un apport en numéraire d'un montant total de quatre cent seize millions cinq cent trente mille cinq cent quatrevingt-dix-neuf Livres Sterling (GBP 416.530.599,00).

Les Nouvelles Actions A seront souscrites par SHIP INVESTOR & Cy S.C.A., une société en commandite par actions, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154.897, ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et libérées par un apport en numéraire d'un montant total de quatre cent seize million cinq cent trente mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf Livres Sterling (GBP 416.530.599,00).

Le montant total de l'apport de quatre cent seize millions cinq cent trente mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf Livres Sterling (GBP 416.530.599,00) pour ces Nouvelles Actions A sera alloué (i) au capital social de la Société pour un montant de cinq millions huit cent soixante-treize mille sept cent quarante Livres Sterling (GBP 5.873.740,00) et (ii) au compte de prime d'émission pour un montant de quatre cent dix millions six cent cinquante-sept mille deux cent cinquante-neuf Livres Sterling (GBP 410.657.259,00).

4. Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société suite aux résolutions ci-dessus.

5. Divers.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de créer trois (3) catégories d'actions dénommées (i) les actions de catégorie A (les "Actions de Catégorie A") subdivisées en actions de catégorie A1 (les "Actions de Catégorie A1"), actions de catégorie A2 (les "Actions de Catégorie A2") et actions de catégorie A3 (les "Actions de Catégorie A3"), (ii) les actions de catégorie B (les "Actions de Catégorie B") subdivisées en actions de catégorie B1 (les "Actions de Catégorie B1"), actions de catégorie B2 (les "Actions de Catégorie B2") et actions de catégorie B3 (les "Actions de Catégorie B3") et (iii) les actions de catégorie C (les "Actions de Catégorie C") subdivisées en actions de catégorie C1 (les "Actions de Catégorie C1"), actions de catégorie C2 (les "Actions de Catégorie C2") et actions de catégorie C3 (les "Actions de Catégorie C3") et de convertir les trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents (3.099.800) actions ordinaires en trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents (3.099.800) Actions de Catégorie A1.

En conséquence de ce qui précède, SHIP INVESTOR & Cy S.C.A détient trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents (3.099.800) Actions de Catégorie A1.

Seconde résolution

L'assemblée générale décide de changer la valeur nominale des actions de la Société d'un penny (GBP 0,01) chacune à une Livre Sterling (GBP 1,00) chacune et convertir (i) trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents (3.099.800) Actions de Catégorie A1 en trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (30.998) Actions de Catégorie A1 et (ii) deux cents (200) actions de commandité existantes en deux (2) actions de commandité.

En conséquence de ce qui précède, SHIP INVESTOR & Cy S.C.A détient trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (30.998) Actions de Catégorie A1 et Advent Ship (Luxembourg) S.à r.l. détient deux (2) actions de commandité.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société par un montant de cinq millions huit cent soixante-treize mille sept cent quarante Livres Sterling (GBP 5.873.740,00), de façon à l'accroître de son montant actuel de trente-et-un mille Livres Sterling (GBP 31.000,00) à cinq millions neuf cent quatre mille sept cent quarante Livres Sterling (GBP 5.904.740,00), par l'émission de cinq millions huit cent soixante-treize mille sept cent quarante (5.873.470) nouvelles actions de classe A, divisées en (i) un million neuf cent trente-sept mille deux cent quarante-huit (1.937.248) nouvelles parts sociales de classe A1, (ii) un million neuf cent soixante-huit mille deux cent quarante-six (1.968.246) actions de classe A2 et (iii) un million neuf cent soixante-huit mille deux cent quarante-six (1.968.246) actions de classe A3 (collectivement désignées comme les «Nouvelles Actions A»), chacune ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,00) et ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par les résolutions ci-dessous. Ces Nouvelles Actions A sont émises avec une prime d'émission s'élevant à quatre cent dix

millions six cent cinquante-sept mille deux cent cinquante-neuf Livres Sterling (GBP 410.657.259,00) et payées par un apport en numéraire d'un montant total de quatre cent seize millions cinq cent trente mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf Livres Sterling (GBP 416.530.599,00).

Souscription - Paiement

Les Nouvelles Actions A seront souscrites par by SHIP INVESTOR & Cy S.C.A., une société en commandite par actions, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154.897, ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et libérées par un apport en numéraire d'un montant total de quatre cent seize millions cinq cent trente mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf Livres Sterling (GBP 416.530.599,00).

Le montant total de l'apport de quatre cent seize millions cinq cent trente mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf Livres Sterling (GBP 416.530.599,00) pour ces Nouvelles Actions A sera alloué (i) au capital social de la Société pour un montant de cinq millions huit cent soixante-treize mille sept cent quarante Livres Sterling (GBP 5.873.740,00) et (ii) au compte de prime d'émission pour un montant de quatre cent dix millions six cent cinquante-sept mille deux cent cinquante-neuf Livres Sterling (GBP 410.657.259,00).

La preuve du montant total de l'apport a été apportée au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

En conséquence, l'assemblée générale décide de modifier l'Article 5.1 des statuts de la Société pour refléter les décisions ci-dessus, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.1.** La Société a un capital social de cinq millions neuf cent quatre mille sept cent quarante Livres Sterling (GBP 5.904.740,00) représenté par:

5.1.1 cinq millions neuf cent quatre mille sept cent trente-huit (5.904.738) actions ordinaires de classe A, subdivisées en (i) un million neuf cent soixante-huit mille deux cent quarante-six (1.968.246) actions ordinaires de classe A1, (ii) un million neuf cent soixante-huit mille deux cent quarante-six (1.968.246) actions ordinaires de classe A2 and (iii) un million neuf cent soixante-huit mille deux cent quarante-six (1.968.246) actions ordinaires de classe A3 (les «Actions A», leurs détenteurs étant les «Actionnaires A») d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,00) chacune;

5.1.2 deux (2) actions de commandité (les «Actions de Commandités») détenues par l'actionnaire commandité, d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,00) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation données aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. HARROCH, C. ALEXANDRE, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 30 novembre 2010. Relation: EAC/2010/14856. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010173255/269.

(100201051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2010.

Financière Home Invest S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 97.329.

Le siège sis au 128 Boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg de FINANCIERE HOME INVEST S.A., société anonyme de droit luxembourgeois immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 97.329, a été dénoncé par son agent domiciliataire avec effet au 27 décembre 2010.

Pour GODFREY HIGUET Avocats

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010174546/12.

(100201768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Kléber Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.033.300,00.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 129.391.

In the year two thousand and ten, on the twenty third day of the month of November.

Before Us, Me Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg,

there appeared:

Kleber Property LLC (the "Sole Shareholder"), a limited liability company established in Delaware under the Limited Liability Company Act, having its registered office at c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, the United States of America,

represented by Me Sophie Liberatore, lawyer, professionally residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 16 November 2010 which shall remain annexed to the present deed after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary,

being the sole shareholder of Kléber Luxembourg Holding S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated on 4 July 2007 by deed of Me Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* (the "*Mémorial*") number 1723 of 14 August 2007. The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time on 30 July 2010 by deed of the undersigned notary, published in the *Mémorial* under number 1998 of 25 September 2010.

The appearing party declared and requested the notary to state that:

1. The appearing party is the sole shareholder of the Company and holds all the thirty-seven thousand six hundred and ninety-two (37,692) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each in issue in the Company so that the total share capital of the Company is represented and resolutions can be validly taken by the Sole Shareholder.

2. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

Increase of the issued share capital of the Company by an amount of ninety-one thousand Euro (EUR 91,000.-) in order to bring it from its current amount of nine hundred forty-two thousand three hundred Euro (EUR 942,300.-) to an amount of one million thirty-three thousand three hundred Euro (EUR 1,033,300.-) by the issue of three thousand six hundred and forty (3,640) new shares of a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each against the contribution in cash by the Sole Shareholder of ninety-one thousand Euro (EUR 91,000.-) (the "Contribution in Cash"); subscription for and full payment of the new shares against the Contribution in Cash by the Sole Shareholder; consequential amendment of article 5 of the articles of association of the Company.

Thereafter the following resolutions were passed by the Sole Shareholder of the Company:

First resolution

The Sole Shareholder resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of ninety-one thousand Euro (EUR 91,000.-) in order to bring it from its current amount of nine hundred forty-two thousand three hundred Euro (EUR 942,300.-) to an amount of one million thirty-three thousand three hundred Euro (EUR 1,033,300.-) by the issue of three thousand six hundred and forty (3,640) new shares of a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each for a total subscription price of ninety-one thousand Euro (EUR 91,000.-).

The Sole Shareholder, represented by Me Sophie Liberatore, prenamed, then subscribed to the new shares and paid the total subscription price by way of a contribution in cash of a total of ninety-one thousand Euro (EUR 91,000.-).

Evidence of the full payment of the subscription price for the newly issued shares of the Company has been shown to the undersigned notary.

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to consequently amend article 5 of the articles of association of the Company to be read as follows:

" **Art. 5. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at one million thirty-three thousand three hundred Euro (EUR 1,033,300.-) divided into forty-one thousand three hundred and thirty-two (41,332) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association."

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of share capital are estimated at EUR 1,600.-.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the appearing party, such person signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-trois novembre.

Par-devant Nous, Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

a comparu:

Kleber Property LLC, une société à responsabilité limitée établie au Delaware sous le Limited Liability Company Act, ayant son siège social à c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis d'Amérique (l'«Associé Unique»),

représentée par Maître Sophie Liberatore, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 16 novembre 2010 qui restera annexée au présent acte après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné,

étant l'associé unique de Kléber Luxembourg Holding S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, constituée le 4 juillet 2007 par acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1723 du 14 août 2007. Les statuts de la Société ont été amendés pour la dernière fois le 30 juillet 2010 par un acte du notaire soussigné, publié au Mémorial sous le numéro 1998 du 25 septembre 2010.

La partie comparante, agissant ès-qualités, a déclaré et le notaire a acté ce qui suit:

1. La partie comparante est l'Associé Unique de la Société et détient toutes les trente sept mille six cent quatre-vingt-douze (37.692) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune émises par la Société de sorte que l'entièreté du capital social est représentée et que des décisions peuvent être valablement prises par l'Associé Unique.

2. Les points sur lesquels des décisions doivent être passées sont les suivants:

Augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de quatrevingt-onze mille Euros (EUR 91.000,-) de façon à le porter de son montant actuel de neuf cent quarante-deux mille trois cents Euros (EUR 942.300,-) à un montant de un million trente trois mille trois cents Euros (EUR 1.033.300,-) par l'émission de trois mille six cent quarante (3.640) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune en contrepartie de l'apport en numéraire par l'Associé Unique d'un montant de quatre-vingt-onze mille Euros (EUR 91.000,-) (l'«Apport en Numéraire»); souscription et entière libération des nouvelles parts sociales en contrepartie de l'Apport en Numéraire par l'Associé Unique; amendement consécutif de l'article 5 des statuts de la Société.

Ensuite, les décisions suivantes ont été prises par l'Associé Unique de la Société:

Première résolution

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de quatre-vingt-onze mille Euros (EUR 91.000,-) de façon à le porter de son montant actuel de neuf cent quarante-deux mille trois cents Euros (EUR 942.300,-) à un montant de un million trente trois mille trois cents Euros (EUR 1.033.300,-) par l'émission de trois mille six cent quarante (3.640) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune pour un prix total de souscription de quatre-vingt-onze mille Euros (EUR 91.000,-).

L'Associé Unique, représenté par Me Sophie Liberatore susmentionnée, a alors décidé de souscrire aux parts sociales nouvellement émises et a payé l'entièreté du prix de souscription par le biais d'un apport en numéraire d'un montant de quatre-vingt-onze mille Euros (EUR 91.000,-).

Une preuve du paiement de l'entièreté du prix de souscription pour les parts sociales nouvellement émises de la Société a été montrée au notaire soussigné.

Deuxième résolution

L'Associé Unique a consécutivement décidé d'amender l'article 5 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 5. Capital social.** Le capital social émis de la Société est fixé à un million trente trois mille trois cents Euros (EUR 1.033.300,-) divisé en quarante et un mille trois cent trente-deux (41.332) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.»

Dépenses

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de son augmentation de capital sont estimés à EUR 1.600,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. LIBERATORE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 décembre 2010. Relation: LAC/2010/54054. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Référence de publication: 2010173047/122.

(100200880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2010.

DI Consoli SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-7540 Rollingen/Mersch, 195, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg E 369.

Cession de parts

Entre Monsieur Francesco DI CONSOLI

12 rue de la Rotonde

L-2448 Luxembourg

ci-après appelé "cédant"

et Monsieur Mimmo DI CONSOLI

42 rue Hans Adam

L-3321 Berchem

ci-après appelé "cessionnaire"

il a été conclu le contrat suivant:

Le cédant cède 17 (dix-sept) parts d'une valeur nominale de € 25,00 (vingt-cinq euros) chacune qu'il possède dans la société:

Di Consoli S.C.I.

ayant son siège social à L-7540 Luxembourg, 195 rue de Luxembourg

constituée suivant acte reçu par Maître Léon Thomas dit Tom Metzler en date du 8 juin 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 797 du 04 août 2004,

au cessionnaire pour un prix de € 1,00 (un euro) avec effet au 04 janvier 2010.

A partir de ce moment toutes les obligations et droits du cédant sont transportés sur le cessionnaire qui s'y engage expressément.

Enfin le cessionnaire déclare connaître les statuts de la société, ainsi que sa propre position légale et fiscale dans le chef de cette cession.

Fait à Luxembourg, le 04 janvier 2010.

Les gérants signent pour accord

Signatures

Le cessionnaire / Le cédant

Bon pour pouvoir et acceptation / Bon pour pouvoir

Référence de publication: 2010175023/33.

(100201674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.
